



# L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | septembre 2014



*Les vacances pour les enfants :  
avec ELANS à la base de loisirs Vère Grésigne...*



*... et avec le centre de loisirs Les Galopins*



## Dans ce numéro

- › Le forum des associations
- › AMIS
- › Du nouveau au club de football
- › La rentrée des Dragons
- › Vox musica la musique à votre portée

*Festivités : 4 jours de fête au village*

**Sommaire**

Le mot du maire .....	p 2
Conseils municipaux .....	p 3
Recensement 2015 .....	p 2

**Vie publique**

Brûlage des déchets verts .....	p 12
L'eau a un mauvais goût ! .....	p 13
Amélioration de l'habitat .....	p 14
Borne interactive .....	p 14
Enquête publique .....	p 15
Micropointe .....	p 15
Petits et grands... ..	p 16

**Enfance**

Les Galopins .....	p 17
Parole d'ado .....	p 18
Camps de vacances .....	p 19
Poésie .....	p 19

**Culture**

Journées du patrimoine .....	p 20
Vox musica .....	p 21
Marionnettes et cinéma .....	p 21
Bibliothèque .....	p 22
Les croix des chemins .....	p 22
Inondations du Tescou .....	p 23

**Sports et loisirs**

Forum des associations .....	p 25
AMIS .....	p 26
Annonce perso .....	p 26
Auto Cross .....	p 27
Les Dragons préparent leur saison .....	p 28
Du nouveau au club de football .....	p 29
Fêtes au village .....	p 29
Calendriers des manifestations .....	p 30

**Tribune libre**

ODT ferme .....	p 31
Fermeture de l'ODT .....	p 32
Sénatoriales .....	p 33

**Vie pratique** p 34**L'Écho du Tescou n° 122**

Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac Parution trimestrielle  
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

**Directeur de publication**

Bernard Miramond

**Les membres du comité**

Régine Added, Mireille Brunwasser, Jean Jacques Dulac, Annie Feix, Frédérique Massat, Antoinette Pradier, Yves Raymond, Marie-Claude Soleil, Bernard Villaret

**Avec la participation des secrétaires de Mairie**

Claire Balbeura et Nicole Lutsen

**Ont contribué à ce numéro**

Domino Bigot--Bastian, Maryline Buso, Patrick Darasse, Patricia Henrion, Élodie Julia, Jean Lauzeral, Sarah Lecomte, Josyane Mathieu, Georges Paulin, Jean Brice Peter

**Mise en page**

Tim Bastian



Le 31 juillet 2014 a marqué le centenaire de la mort de Jean Jaurès. A cette occasion, il me tient à cœur de vous livrer quelques extraits de son discours prononcé en 1903 devant les élèves du lycée d'Albi. Ce « discours à la jeunesse » nous rappelle que le courage est une vertu nécessaire à tous.

Le courage d'aller parfois à contre-courant de la tendance, défendre une organisation territoriale proche des citoyens, ne pas renoncer à son idéal, préserver le lien social entre les citoyens, encourager la culture et le sport, avancer avec la force et l'ardeur de l'optimisme quand la fatalité s'impose comme doctrine.

*Mesdames, Messieurs, Jeunes élèves,*

*C'est une grande joie pour moi de me retrouver en ce lycée d'Albi et d'y reprendre un instant la parole...*

*L'humanité est maudite, si pour faire preuve de courage elle est condamnée à tuer éternellement. Le courage pour vous tous, courage de toutes les heures, c'est de supporter sans fléchir les épreuves de tout ordre, physiques et morales, que prodigue la vie.../... Le courage, c'est de ne pas livrer sa volonté au hasard des impressions et des forces ; c'est de garder dans les lassitudes inévitables, l'habitude du travail et de l'action. Le courage dans le désordre infini de la vie qui nous sollicite de toutes parts, c'est de choisir un métier et de le bien faire, quel qu'il soit. Le courage, c'est d'être tout ensemble, et quel que soit le métier, un praticien et un philosophe. Le courage, c'est de comprendre sa propre vie, de la préciser, de l'approfondir, de l'établir et de la coordonner cependant à la vie générale. Le courage, c'est d'accepter les conditions nouvelles que la vie fait à la science et à l'art, d'accueillir, d'explorer la complexité presque infinie des faits et des détails, et cependant d'éclairer cette réalité énorme et confuse par des idées générales, de l'organiser et de la soulever par la beauté sacrée des formes et des rythmes. Le courage, c'est de dominer ses propres fautes, d'en souffrir mais de n'en pas être accablé et de continuer son chemin. Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille ; c'est d'aller*

*à l'idéal et de comprendre le réel ; c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense. Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.*

*Et vous, jeunes gens, vous voulez que votre vie soit vivante, sincère et pleine. C'est pourquoi je vous ai dit, comme à des hommes, quelques-unes des choses que je portais en moi.*

Chaque rentrée scolaire est un moment unique. La force de l'habitude ne la rend pas plus simple ni plus banale.

Je voudrais remercier ici tout le personnel communal qui depuis plusieurs semaines prépare ce moment d'accueil particulier mais aussi tous les élus qui se sont impliqués pour les perspectives d'avenir et le bon fonctionnement de notre école.

Pour certains enfants il s'agit d'une première expérience et d'une nouvelle aventure, pour les enseignants aussi et je voudrais saluer Mesdames Brunier, Meunier, Kaouari et Bense qui ont intégrées l'équipe enseignante de Salvagnac. Cette équipe qui fait un travail remarquable, a vu le départ de Mme Menge vers l'école de Rabastens. Je sais que de nombreux parents s'associeront à moi pour la remercier chaleureusement d'avoir donné à nos petits Salvagnacois le goût du savoir et du vivre ensemble.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Bernard Miramond

**Tout autre chose concernant le savoir vivre Ensemble**

Trop de chiens divaguent en liberté dans les rues de Salvagnac. Outre les risques d'accident, les espaces publics sont jonchés de déjections du plus mauvais effet.

Si les propriétaires de ces chiens ne sont pas capables d'assumer ces désagréments nous feront appel aux services de la SPA avec qui nous avons une convention pour la prise en charge des chiens errants (50 euros le premier jour puis 10 euros par jour les jours suivants plus 32 euros d'identification).

# Réunion du conseil municipal

## du mardi 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf avril à 20h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

### Etaient présents :

Mme ADDED Régine  
M. BALARAN Roland  
M. BOULZE Bernard  
Mme BRUNWASSER Mireille  
M. GERAUD Yves  
Mme GERMA-LOUBET Candie  
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie  
Mme KAPELSKI Johanna  
Mme LAGARRIGUE Christel  
M. LECOMTE Olivier  
Mme MASSAT-PETER Frédérique  
M. MIRAMOND Bernard  
M. RAYMOND Yves  
M. SEGUINES YANNICK  
M. VILLARET Bernard

Etaient absents : *néant*

Procuration : *néant*

Secrétaires de séance :

Mme MASSAT-PETER Frédérique  
et M. VILLARET Bernard

## PREALABLES

M. le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Constitution des commissions municipales.

La demande est acceptée à l'unanimité.

M. le Maire ouvre la séance par la demande d'approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal.

1) Yves Raymond indique qu'il manque le chapitre 3 sur l'exemplaire remis en séance du dernier CR. Il s'agit d'une erreur technique, Bernard Villaret effectue immédiatement le tirage du paragraphe manquant et le distribue.

2) Yves Raymond demande de modifier son intervention en tour de table ; il faut lire : « ... les vêtements liturgiques de Saint Angel sont inscrits aux Monuments Historiques et sont conservés à l'église de Salvagnac dans un meuble restauré par Jean Pierre Ramboz. »

3) A rectifier le vote du budget lotissement : il faut lire 11 voix pour et 3 contre. Yves Raymond demande si on peut inscrire les votes nominativement. Ce n'est pas prévu par le règlement. Enfin il demande s'il est possible d'enregistrer les séances du Conseil Municipal. Ce n'est pas prévu au règlement, mais pourra être discuté ultérieurement.

Ces trois points rectifiés, le CR du Conseil Municipal du 17 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

## 1 | Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Ces indemnités sont définies par un pourcentage de l'indice brut 1015 de référence et dépend de la population de la commune. (l'indice augmente au-delà de 1000 habitants). Il est proposé de ne pas les changer.

Pour le maire ce pourcentage est de 43 % de l'indice brut 1015.

Pour les adjointes le pourcentage est de 16.50 % de l'indice brut 1015.

Le Conseil Municipal approuve ces indemnités par 12 voix pour et 3 contre.

## 2 | Création du poste d'ATSEM 1<sup>re</sup> Classe

L'augmentation des effectifs scolaires implique la création d'un 2<sup>e</sup> poste d'ATSEM. M. le Maire propose la création de ce 2<sup>e</sup> poste auquel un agent actuel ayant réussi son concours pourra être affecté. L'incidence budgétaire sera de 2 points d'indice soit quelques euros mensuels.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

## 3 | Vote des taux d'imposition 2014

Tenant compte de l'augmentation annuelle des bases d'imposition, M. le Maire indique qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2014. Bernard Boulze déclare qu'il aurait été préférable de recevoir la proposition de budget primitif avant la réunion afin de pouvoir l'étudier. M. le maire répond que le budget de la Communauté de Communes n'est pas encore établi et qu'on ne connaît pas ses incidences sur le budget municipal et qu'il entraînera peut-être des modifications. L'augmentation naturelle des bases des taux en 2014 de 2,42 % compense la baisse des dotations de l'état entre 2 et 3 %. Bernard Boulze pense qu'il faudrait diminuer le taux d'imposition car justement il y aura peut-être des augmentations de la fiscalité communautaire. Le budget municipal doit être voté avant le 30 avril, on ne pouvait attendre des précisions plus longtemps. Le Conseil Municipal adopte le maintien du taux d'imposition par 12 voix pour et 3 abstentions.

## 4 | Vote des budgets primitifs

L'état des emprunts et donc de la dette municipale est présenté en préalable comme il avait été demandé lors du précédent conseil. Mireille Brunwasser présente et explique les budgets primitifs. Des graphiques type « camembert » montrent les grands postes de dépenses (34% charges de personnel, 33% charges à caractère général de fonctionnement) qui correspondent aux 2 grands postes de recettes (33% dotations d'état et participations, 33% impôts et taxes). M. le Maire indique que le coût moyen annuel des écoles s'élève à 1500 € par élève pour les communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) et de 1400 à 1500 € pour ceux de Vère-Grésigne.

Le coût est supérieur à 1200 € pour Salvagnac. M. le Maire propose que la participation extérieure qui a été longtemps inférieure à 700 €, soit portée de 1000 € en 2013 à 1300 € cette année pour les 47 élèves extérieurs afin de rattraper le niveau au sein de la Communauté de Communes. M. Boulze suggère d'arriver à la moyenne départementale. Le Conseil Municipal adopte cette disposition à l'unanimité.

### 4.a | Budget communal :

Les explications sont données sur les points principaux, en particulier la résolution du poste photocopieuse (nouveau contrat, remboursement par chèque du différentiel précédent). A noter que les dépenses de l'école représentent au total un tiers du budget principal de la commune. Marie Huan précise qu'une consultation est en cours pour les télécommunications. Le budget est équilibré à 1 214 070.00 € pour le fonctionnement et à 581 851.00 € pour l'investissement. Le Conseil Municipal adopte ces budgets primitifs par 12 voix pour et 3 contre.

### 4.b | Budget assainissement :

En préalable M. le Maire indique que pour conserver la totalité des aides et subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, il est obligatoire de prendre l'engagement avant le 30 juin 2014 de porter la taxe d'assainissement à 1.00€ / m<sup>3</sup> applicable au plus tard le 30 juin 2016. Dans l'attente, M. le Maire propose de conserver la taxe à 0.90 € / m<sup>3</sup> et de ne pas changer le montant de la taxe de raccordement pour ce budget. Deux grandes opérations seront effectuées cette année : la révision des réseaux en particulier près de la station d'épuration et au niveau du bassin d'orage près de la salle omnisport, et le curage des lagunages et l'épandage des boues qui nécessite l'étude d'un plan rigoureux sur environ 25 à 30 ha. (financé par l'emprunt) Le budget est équilibré à 85 992.00 € pour le fonctionnement et à 101 857.00 € pour l'investissement. Le Conseil Municipal adopte ces budgets à l'unanimité.

### 4.c | Budget du lotissement :

Il s'agit uniquement d'opérations comptables. Deux lots ont été vendus, une action commerciale doit être enclenchée. Bernard Boulze propose de vendre la partie non viabilisée. Ceci est impossible actuellement car le permis de lotir ne le permet pas. Le budget est équilibré à 591494.76 € pour le fonctionnement et à 423 152.28 € pour l'investissement. Le Conseil Municipal adopte ces budgets par 12 voix pour et 3 contre. ►

#### ► 4.d | Caisse des Ecoles :

La Caisse des Ecoles n'est pas le budget complet de l'école, mais seulement une caisse servant aux diverses dépenses de déplacement ou de fournitures pédagogiques diverses. Elle est alimentée par une dotation du budget principal de 85 € par élève. Elle est gérée par le Directeur de l'Ecole et soumise au contrôle de la Commission de la Caisse composée de 4 élus, dont le maire, qui sont seuls à voter ce budget. Le Maire demande que cette commission soit tout de suite installée. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la composition de cette commission à savoir : Bernard Miramond, Christel Lagarrigue, Mireille Brunwasser et Johanna Kapelski. Cette commission approuve à l'unanimité le budget de la Caisse des Ecoles équilibré à 21 020.00 €

## 6 | Questions diverses

### 6.a | Plan Communal de Sauvegarde

La Préfecture demande la prolongation et la réactualisation du plan communal de sauvegarde.

Roland Balaran, Bernard Villaret, Yannick Séguignes et Yves Raymond sont nommés par le conseil municipal pour élaborer ce plan.

### 6.b | Délégations au Maire

Conformément à l'article L2122-22 modifié par la loi 2014-58 du 27 janvier 2014, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les 24 articles permettant au maire d'assumer sa fonction exécutive dans les limites définies.

### 6.c | autres questions

- › Demande de la commune de Rabastens de participer à une campagne de tests psychométriques. Des informations supplémentaires sont nécessaires avant décision.
- › Racon'Tarn : Yves Raymond demande une subvention pour cette opération prévue en septembre ; cette demande devra être faite par Culture et Tourisme dans le cadre des subventions aux associations.
- › Art en Pays Salvagnacois du 28 juin au 4 août : la prise en charge par la mairie est confirmée.
- › St Sulpice Vélo Sport : demande 2100 € pour le Critérium Cycliste dans le village pendant la fête communale. Ce projet devra être rediscuté. Le passage du Tour Cadet est maintenu en juin.
- › Budget Fêtes et Cérémonies : 2500 € pour les feux d'artifice, 1000 € pour le bal, 600 € pour le repas des anciens élus et le personnel municipal. Reste 3000 € pour frais divers. Pour le 14 juillet 2014 : Il aura lieu le 13 juillet organisé par le comité des fêtes sur le terrain de Foot avec jeux, repas de plein air, et retransmission de la finale de coupe du monde de Football, sans oublier la commémoration au pied de Marianne.

## 5 | Composition des Commissions

Bernard Villaret présente le document de proposition des commissions qui comprend d'abord la réglementation afférente à chaque type de commissions composées d'élus : municipales obligatoires, extra-municipales réglementées, municipales consultatives.

La représentativité proportionnelle du Conseil Municipal est respectée pour les commissions.

Les commissions auront la possibilité de créer à la demande des comités pouvant accueillir des non-élus pour enrichir la réflexion, la commission conservant le contrôle du comité.

Yves Raymond trouve que la liste des commissions est bien lourde pour une petite commune comme Salvagnac et qu'on aurait pu nommer des comités mixtes directement. Bernard Villaret rappelle qu'un bon nombre de commissions sont obligatoires et aussi nombreuses qu'au précédent mandat. Yannick Séguignes fait remarquer qu'il est entièrement logique de conserver un contrôle électif aux avis et travaux des commissions.

La liste des commissions, jointe en annexe, est adoptée à l'unanimité du Conseil Municipal.

La commission des calamités agricoles sera établie si nécessaire.

La commission communale des impôts directs sera finalisée au prochain conseil (délai deux mois)

## TOUR DE TABLE

- › Olivier Lecomte demande de faire le point sur les capacités restantes du cimetière.
  - › Roland Balaran signale que les travaux de busage sur la côte du Dragon sont terminés.
  - › Frédérique Massat indique la réunion de l'Echo du Tescou jeudi 8 mai 14
  - › Christel Lagarrigue indique que les deux embauches annoncées pour l'école sont effectuées.
  - › Bernard Boulze demande de faire le point sur la couverture ADSL
  - › Yves Raymond signale que le pont de St Pierre se détériore. Il s'agit d'une route relevant de la Communauté de Communes. L'info sera transmise. Il demande également de mettre le tableau du Christ dans l'enceinte protégée (grille et alarme) de l'église.
- M. le Maire lève la séance à 23h30.*

# Composition des commissions et comités

## Commissions municipales

### Commission d'appels d'offres

C'est la seule commission municipale obligatoire. Elle est composée uniquement de conseillers municipaux.

Membres élus titulaires : Roland Balaran, Bernard Villaret, Bernard Boulze

Membres élus suppléants : Yves Géraud, Régine Added, Johanna Kapelski

### Commission des finances et du budget

Membres de la commission : Olivier Lecomte, Christel Lagarrigue, Roland Balaran, Mireille Brunwasser, Marie Huan, Bernard Villaret, Yves Raymond, Bernard Boulze

## Commissions extra-municipales réglementées

### Commission de révision des listes électorales

Elle est réglementaire et composée du Maire (ou de son représentant) d'un délégué administratif nommé par le préfet et d'un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance. Membres désignés par préfet : Eliane Boulze, par Tribunal de GI : Michèle Cornac et Bernard Villaret

Autres membres consultatifs : Roland Balaran, Mireille Brunwasser, Bernard Boulze

### Commission de contrôle budget annexe de la caisse des écoles

Non obligatoire pour les budgets de caisse de moins de 15000 € et pour les caisses sans sociétaires (cotisations privées), elle comprend le maire, président de droit, deux conseillers municipaux élus par le Conseil, un représentant du préfet, un représentant de l'Education Nationale, trois membres élus par les sociétaires. Le conseil Municipal décide d'ajouter un membre élu de l'opposition.

Membres de la commission : Mireille Brunwasser, Christel Lagarrigue, Johanna Kapelski

### Conseil d'administration du Centre Communal d'Actions Sociales CCAS

Il a la compétence de gestion. Il est composé de membres élus par le Conseil Municipal ou nommé par le Maire et comprend les représentants des associations qui œuvrent dans les domaines sociaux (insertion, lutte contre l'exclusion, familles, retraités, personnes âgées, personnes handicapées). Les membres élus et les membres nommés sont en nombre égal.

Le CCAS de Salvagnac est composée de 8 membres élus du Conseil Municipal et de huit membres non élus désignés par le maire.

Elu(e)s par le conseil municipal : 1 Mme Christel Lagarrigue, 2 Mme Mireille Brunwasser, 3 Mme Candie Germa, 4 Mme Frédérique Massat, 5 M. Yannick Séguignes, 6 M. Bernard Villaret, 7 M. Bernard Boulze, 8 Mme Johanna Kapelski

Nommé(e)s par le Maire : 1 Mme Danièle Bonzom, 2 Mme Michèle Cornac, 3 Mme Maryse Laur, 4 Mme Cathy Cavagnac, 5 Mme Elizabeth Tarlé, 6 Mme Marie Andrée Lecomte, 7 Mme Suzanne Yates, 8 Georgette Gambazza

## Commissions consultatives

composées de conseillers municipaux – le maire est toujours président de droit

### COMMISSION n°1

#### Urbanisme, environnement & cadre de vie, développement économique et social

Membres de la commission : Olivier Lecomte, Christel Lagarrigue, Marie Huan, Frédérique Massat, Yannick Séguignes, Bernard Villaret, Yves Raymond, Bernard Boulze

### COMMISSION n°2 :

#### Travaux & voirie, travaux bâtiments, fossés, sécurité

Membres de la commission : Roland Balaran, Yves Géraud, Yannick Séguignes, Bernard Villaret, Yves Raymond

### COMMISSION n°3 :

#### Affaires scolaires et petite enfance

Membres de la commission : Christel Lagarrigue, Marie Huan, Candie Germa, Régine Added, Yves Géraud, Yannick Séguignes, Bernard Villaret, Johanna Kapelski, Yves Raymond

### COMMISSION n°4 :

#### Jeunesse & sport, vie associative

Membres de la commission : Christel Lagarrigue, Olivier Lecomte, Mireille Brunwasser, Régine Added, Yves Géraud, Bernard Villaret, Johanna Kapelski

### COMMISSION n°5 :

#### culture, animations, communication, information

Membres de la commission : Olivier Lecomte, Christel Lagarrigue, Régine Added, Mireille Brunwasser, Frédérique Massat, Yannick Séguignes, Bernard Villaret, Yves Raymond, Bernard Boulze

## Comités consultatifs

ouverts à des non-élus désignés par la Commission rattachée – le maire est toujours président

### › Echo du Tescou (commission n°5)

Membres du comité : Mireille Brunwasser, Régine Added, Frédérique Massat, Bernard Villaret. Yves Raymond, Marie Claude Soleil, Antoinette Pradier

### › Site Internet de la commune (commission n°5)

Membres du comité : Olivier Lecomte, Mireille Brunwasser, Régine Added, Bernard Villaret, Yannick Séguignes, Yves Raymond

### › Accueil des nouveaux habitants / Guide des associations / livret d'accueil des nouveaux habitants / mise à jour (commission n°5)

Membres du comité : Olivier Lecomte, Christel Lagarrigue, Mireille Brunwasser, Régine Added, Yannick Séguignes, Yves Raymond

### › Aménagement du jardin du couvent (commission n°2)

Membres du comité : Christel Lagarrigue, Roland Balaran, Candie Germa, Marie Huan, Frédérique Massat, Yves Géraud, Bernard Villaret, Jean Louis Buso, Johanna Kapelski

### › Lotissement du Parc, travaux, communication, commercialisation des parcelles (commission n°2)

Membres du comité : Mireille Brunwasser, Marie Huan, Yves Géraud, Bernard Villaret, Bernard Boulze, Fabien Fenestre

## AGENDA DES COMMISSIONS & COMITES

7 juillet	Commission Affaires Scolaires
10 juillet	Commission Finances
16 juillet	Réunion Echo du Tescou
23 juillet	CCAS
24 juillet	Commission Vie Associative
28 juillet	Comité Site Internet
29 juillet	Echo du Tescou
1 <sup>er</sup> août	CCAS
14 août	Echo du Tescou
25 août	Comité du lotissement
28 août	Echo du tescou
22 septembre	Commission Urbanisme

# Réunion du conseil municipal du vendredi 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze,  
le vingt-juin à 20h 30

le Conseil Municipal légalement  
convoqué s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel de ses séances sous  
la Présidence de Monsieur  
MIRAMOND Bernard, Maire.

#### Étaient présents :

M. MIRAMOND Bernard  
Mme GERMA Candie  
Mme LAGARRIGUE Christel  
M. BALARAN Roland  
Mme BRUNWASSER Mireille  
M. VILLARET Bernard  
M. GERAUD Yves  
Mme ADDED Régine  
M. SEGUINES Yannick  
Mme HUAN Marie  
M. RAYMOND Yves  
M. BOULZE Bernard

#### Étaient absents :

M. LECOMTE Olivier  
Mme MASSAT Frédérique  
Mme KAPELSKI Johanna

#### Procurations :

M. LECOMTE Olivier  
à Mme LAGARRIGUE Christel  
Mme MASSAT Frédérique  
à M. MIRAMOND Bernard  
Mme KAPELSKI Johanna  
à M. RAYMOND Yves.

#### Secrétaire de séance :

M. VILLARET Bernard

## PREALABLES

M. le Maire ouvre la séance par la demande d'approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal.

M. Yves Raymond précise qu'en § « 6- questions diverses » il a demandé la prise en charge de Racon'Tarn par la mairie comme les années précédentes et non une subvention. La réponse reste la même : « Cette demande devra être faite par Culture et Tourisme dans le cadre des subventions »

Ce point rectifié, le CR du Conseil Municipal du 29 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

## 1 | Elections sénatoriales

Suite à lettre de la préfète, le Conseil Municipal doit désigner les délégués, 3 titulaires et 3 suppléants, appelés « grands électeurs », pour les élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 28 septembre 2014 à Albi.

M. Bernard Boulze est d'office grand électeur en sa qualité de conseiller régional. Deux listes soumises à la parité sont présentées au scrutin secret :

- › Liste 1 *Ensemble pour Salvagnac* : Titulaires : Bernard Miramond, Christel Lagarrigue, Olivier Lecomte, suppléants : Régine Added, Roland Balaran, Frédérique Massat.
- › Liste 2 *Un Nouvel Essor pour Salvagnac* : Titulaire : Yves Raymond, suppléante : Johanna Kapelski

Le bureau de vote est constitué de Bernard Boulze, Yves Raymond, Marie Huan et Candie Germa, Bernard Villaret est secrétaire.

Avec 12 présents, le quorum est acquis, le vote peut donc se dérouler.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

\*suffrages exprimés : 15 (quinze) - \*blanc : 1 (une) (enveloppe vide)

\*liste 1 : 11 (onze) voix - \*liste 2 : 2 (deux) voix

Suivant le fichier de calcul officiel, les trois sièges de délégués sont attribués à la liste *Ensemble pour Salvagnac*, la liste *Un Nouvel Essor pour Salvagnac* n'obtient aucun siège.

Sont élus délégués pour les élections sénatoriales :

Titulaires : Miramond, Christel Lagarrigue, Olivier Lecomte

Suppléants : Régine Added, Roland Balaran, Frédérique Massat.



## 2 | Subventions aux associations

La commission Vie Associative s'est réunie le 19 juin pour étudier les demandes.

Yves Raymond indique qu'il n'y a pas eu de convocation formelle de cette réunion et qu'aucun conseiller de l'opposition n'a pu y participer.

Mireille Brunwasser rappelle que la réunion du 19 juin avait été programmée lors de la 1ère réunion de la commission le 13 mai et rappelée le 15 mai en réunion culture et communication.

Monsieur le Maire précise que toutes les convocations des commissions doivent passer par lui et être envoyées par le secrétariat.

Christel Lagarrigue rapporteur de la commission présente les dossiers :

Associations	accordée 2013	demande 2014	accordée 2014	remarques
Culture et Tourisme	0	600	600	Opération Racon'Tarn (1)
Arts Culture et Traditions	200	250	250	
Je Dis Loisirs	150	150	150	
AMIS	500	500	500	
Vox Musica	1 000	3 000	2 000	(2)
Pétanque salvagnacoise	800	800	800	(3)
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500	500	500	(4)
Coopérative scolaire	750		750	
Comité des Fêtes	4 600	4 600	4 600	(5)
Rives du Tescou Football Club	1 900	1 900	1 900	
Auto Cross	1 000	2 000	1 000	(6)
Places en Fête	1 500	3 000	2 500	
Dragons basket	1 000	3 270	200	(7)
ELANS	600	350	350	
Cinécran	250	250	250	
Prévention Routière	50	50	50	
<b>Total</b>			<b>16 400</b>	

Notes :

- (1) C&T organise Art en Pays Salvagnacois qui est pris en charge directement par la mairie
- (2) Augmentation de l'activité et des effectifs, participation aux activités périscolaires
- (3) L'association doit fournir son bilan 2013
- (4) La nouvelle communauté de communes ne donne aucune subvention
- (5) Doit transmettre le bilan 2013
- (6) En attente précision sur la mise aux normes du circuit pour les commissaires de course
- (7) Le club a demandé une subvention pour l'achat d'un panneau électronique qui doit faire l'objet de subvention par la Région et par organismes divers, la mairie complètera en budget investissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tableau ci-dessus.

## 3 | Recrutement d'agents

Il s'agit de renouveler des contrats d'agents actuellement en postes.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à renouveler ces contrats.

## 4 | Rétrocession d'une parcelle

Le hameau de la Garenne comprend un « pattus » que souhaite acquérir un propriétaire.

Ce pattus (copropriété des habitants du hameau) est tombé dans la propriété municipale par défaut d'habitants.

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise la vente au tarif habituel de 0.31 €/m<sup>2</sup>.

## 5 | Questions diverses

### Elargissement de commission

Yves Raymond signale que suivant la règle de la proportionnalité, il manque un représentant de l'opposition à la commission Jeunesse et Sport. Il demande à être intégré à la commission n°4 Jeunesse et Sport.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande.

### Chemin du Garrigou

Les riverains sont d'accord pour céder une bande de terrain (34 et 27 m<sup>2</sup>) pour élargissement de la voirie.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à cet achat. ►

## ► Diagnostic performances énergétiques

Suite à réunion d'information du 11 juin pour la Gestion Énergétique, la DDT propose un pré-diagnostic gratuit de tous les bâtiments municipaux. Le Conseil Municipal autorise le Maire à passer commande de ce pré-diagnostic.

## Gestion courrier et archivage

IXEO a fait une proposition pour un matériel et un programme nouveau plus performant permettant de réduire très fortement le contrat de gestion du courrier (de 5513 € à 525 € / trimestre).

Le Conseil Municipal approuve ce nouveau contrat.

## Téléphonie

Marie Huan travaille sur une consultation des fournisseurs de téléphonie. L'étude est à compléter, mais en 1<sup>re</sup> approche des économies sont possibles.

## Office du Tourisme

Le Bureau d'Information Touristique de Salvagnac a été fermé. Une borne interactive sera installée sur les allées Jean Jaurès en fin Juillet à côté de la Marianne.

## Commande matériaux de voirie

La Communauté des Communes propose de grouper les commandes de matériaux de voirie pour obtenir des tarifs préférentiels.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette disposition..

## Agent Communauté des Communes

La secrétaire de la Communauté des Communes assure deux jours de permanence aux Sourigous. Il est envisagé que cette permanence soit établie à la mairie de Salvagnac.

Les conditions de cette installation doivent être précisées.

## TOUR DE TABLE

› Roland Balaran signale que le chemin des écoliers est dégagé, il reste à sécuriser le cheminement le long de la rue Gérard Roques.

› Marie Huan trouve que l'installation du podium devant la pharmacie lors du Tour du Tarn cycliste présentait un danger pour la circulation.

› Yannick Séguignes relate la visite du site de Ste Croix et propose d'en tirer des enseignements pour le lotissement. Une réunion du comité lotissement s'est tenu mardi 17 juin pour traiter ce sujet.

› Mireille Brunwasser expose la réorganisation de la garderie et de la cantine :

- inscription par période entre vacances (été / automne / Noël / hiver / Pâques / été) soit 5 périodes au lieu des 3 trimestres
- tarif garderie par période : 15€/enfant et 25€/fratrie
- garderie occasionnelle : vente for-

faitaire de 5 jours pour 10€/ enfant

- fiche d'inscription commune pour garderie et cantine
- tableau de bord commun garderie et cantine permettant un suivi par enfant sur un seul document.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces dispositions et ces tarifs.

› Mireille Brunwasser expose les dérangements fréquents du secrétariat :

- le tirage de l'Echo du Tescou se fera hors ouverture du secrétariat par les membres disponibles de la rédaction.

- le tirage de photocopies pour les particuliers et/ou les associations devra être régulé pour ne plus perturber le secrétariat.

› Mireille Brunwasser informe que la commission n°5 Culture a réuni les acteurs de la Fête de la Musique et proposé une affiche commune dans l'esprit du « Faire ensemble »



› Régine Added expose l'intérêt des associations pour le Forum du 14 septembre. Les associations souhaitent profiter de ce moment pour faire leurs inscriptions.

› Bernard Villaret indique que les réunions sur le lotissement ont été très instructives et orientent la réflexion vers un redécoupage des lots.

› Christel Lagarrigue rappelle l'organisation de la visite de l'école par les élus le 23 juin en prévision de la réunion du comité sur le projet de réaménagement de l'école du 6 juillet.

Le 30 juin réunion des intervenants aux NAP (nouvelles activités périscolaires) afin de tirer les enseignements de la 1ère année et préparer la prochaine année scolaire.

› Yves Raymond rappelle que suite à la fermeture de l'OT l'installation de la borne interactive sur les Allées Jean Jaurès sera précédée de la mise



en place de présentoirs d'information à la Mairie et dans trois commerces : la Maison de la Presse, la Boulangerie Le Fournil et l'hôtel des Deux Vallées.

Egalement durant l'été, une hôtesse de l'Office du Tourisme sillonne le Pays à chaque manifestation et marchés avec une petite voiture électrique équipée d'une tablette informatique et transportant de la documentation.

Yves Raymond demande que le sta-

tionnement soit interdit devant la borne pour qu'elle soit visible et accessible.

› Bernard Miramond indique que le raccordement électrique de la Borne OT sera réalisé avec l'installation d'un bornier électrique pour les commerçants sur les Allées Jean Jaurès à partir du tableau fixé au mur de la bibliothèque.

M. le Maire lève la séance à 23h30.



## Recensement 2015

Le prochain recensement de la population concernant la commune de Salvagnac aura lieu **du 15 janvier au 14 février 2015**.

Un agent recenseur se présentera dans chaque logement, en cas d'absence il laissera un avis de passage.

Pour ce nouveau recensement, les personnes recensées auront le choix de remplir les questionnaires papier ou bien répondre en ligne. Dans ce cas l'agent recenseur en sera automatiquement averti.

Nous vous rappelons que les réponses aux questionnaires sont obligatoires et qu'elles servent uniquement à ce recensement. Les données recueillies ne sont en aucune manière transmises à un autre organisme quel qu'il soit.

# VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Cette rubrique relate les événements qui ont un impact sur la vie de la commune. Elle permet aussi, d'une part d'expliquer les choix et décisions de la municipalité, et d'autre part d'y trouver des informations sur des acteurs économiques de Salvagnac.

## Brûlage des déchets verts (suite)

**Comment valoriser une contrainte : UN BROYEUR DE BOIS EN ASSOCIATIF**

Le dernier Echo du Tescou a diffusé l'arrêté préfectoral interdisant le brûlage à l'air libre de déchets verts aussi bien domestique qu'agricole. Cette interdiction, motivée par des raisons environnementales (gaz à effet de serre) et de respect des voisins en zone urbanisée (fumées intempestives), provoque quelques remous et grognements. Dans le domaine agricole, l'application du règlement n'est pas facile en raison des volumes de bois ou de déchets dont on se débarrassait par les flammes jusqu'à ces derniers temps. Les sanctions peuvent être importantes (amende de 450 €). Les maires, ainsi que toute autorité de police, sont tenus de faire respecter ces dispositions, sauf à se mettre en conflit avec l'état.

Il est toujours possible de contester des décisions émanant de la représentativité démocratique, mais on peut aussi profiter de l'occasion pour améliorer le cadre de vie.

Et dans ce cas c'est possible à faible coût, tout au moins pour les particu-

liers ne produisant pas de grandes quantités de déchets verts: broyer le bois et enrichir le sol des jardins. En effet la technique du BRF (Bois Ramifié Fragmenté étalé sur le sol) ou les techniques d'agroforesterie (incorporation de bois en sol) permettent de réintroduire dans une décomposition lente les nitrates, les phosphates et autres oligoéléments dans le circuit naturel sans passer par le stade de cendres et donc évitent leur entraînement dans les nappes phréatiques ou dans le fossé par ruissellement. Les composantes hydrocarbonées des végétaux ne proviennent pas seulement du gaz carbonique atmosphérique, la décomposition des végétaux (BRF, compost, humus) en est même la source principale.

Pour ces raisons et sans attendre que les collectivités (en particulier TRIFYL) mettent en place des broyeurs de grandes capacités, un groupe de personnes se proposent d'organiser l'achat en associatif d'un broyeur de bois facile à déplacer, mais suffisamment puissant pour broyer

sur place les déchets verts des résidences de nos villages, sans transport contraignant (et polluant)!!!

Cette gestion associative réduirait le coût pour chacun mais également permettrait l'aide et le conseil d'utilisation aux personnes qui se sentent un peu démunies face à cette activité. Elle permettrait également de promouvoir des techniques de jardinage exemptes (ou au moins économes) de produits chimiques divers.

L'association «Jardins Partagés de Salvagnac» dans le cadre de la démocratie participative est volontaire pour s'impliquer dans cette action et peut bénéficier d'aide d'organismes agissant pour la santé.

Si vous êtes intéressé, venez assister aux démonstrations de broyage le dimanche 14 septembre lors du Forum des Associations à Salvagnac ou contactez Bernard Villaret au 06 86 79 87 72.

Communiqué du SIAEP

# L'eau a un mauvais goût !

Voilà ce qu'entend, au standard téléphonique, la majorité des distributeurs d'eau de la vallée du Tarn, de Marssac à Buzet.

En effet, depuis quelques années, le Tarn, où est prélevée l'eau de distribution, nous livre en période estivale pendant quelques semaines une eau brute avec un goût désagréable (type terreux); cette année, nous n'échappons pas à ce problème, beaucoup plus prononcé et qui impacte toute la distribution de la station jusqu'au robinet. En ce moment, l'ensemble des communes de notre syndicat sont impactées par ce souci.

Les services de l'état (Préfecture), l'agence régionale de la santé (l'ARS) et le Conseil Général (service eau) suivent cette évolution et contrôlent les données analytiques.

L'eau distribuée au robinet est dans les normes de potabilité et est consommable, les normes sanitaires sont respectées et ne sont pas dégradées malgré le goût qui nous reste en arrière gorge, que nous n'avons pas coutume de rencontrer.

A ce jour, la majeure partie des stations de traitement en fonctionnement ne sont pas en mesure de supprimer la totalité de ces désagréments, la station de Rabastens en fait partie. Voilà une des raisons qui a décidé le Syndicat à construire une nouvelle station pour répondre aux besoins d'avenir.

Le téléphone sonne, des demandes de renseignements affluent au guichet:

Nos employés donnent des réponses toujours difficiles, surtout quand on leur demande «Y- a -il des bouteilles d'eau ? Une demande de dégrèvement ? » Devant ces questions, il leur est compliqué de répondre pour en fin de discussion faire comprendre aux abonnés que rien n'est prévu.

Je profite de cet instant pour vous donner la position du Syndicat devant ces interrogations.

L'eau est potable, consommable, son suivi analytique n'a pas changé. Seul le goût terreux perturbe notre palais. Pour éviter celui-ci, une simple aération dans une carafe placée au frigidaire diminue la plus grande partie des odeurs. Quant à la distribution d'eau en bouteille, elle est prévue lors d'une intervention sur le réseau, si une désinfection choc doit être effectuée, ou sur arrêt de la distribution dépassant 12 heures; alors la contenance de 1.5 litre par personne et par jour est donnée jusqu'à rétablissement du réseau.

Le dégrèvement, quant à lui n'est pas envisageable car tous les abonnés sont impactés et que réduire une partie des recettes impliquerait pour maintenir l'équilibre du Syndicat de

compenser par une augmentation du prix de l'eau. Cette opération ne satisfait personne, aussi nous vous demandons votre compréhension devant cette situation.

Toute l'équipe de fabrication aujourd'hui suit l'évolution, reste très vigilante sur le suivi analytique et le contrôle du départ jusqu'au robinet.

Nos agents de la station restent toujours disponibles pour informer le service administratif afin de répondre vos demandes.



L'ARS, l'État, le Conseil Général, les Syndicats, les distributeurs situés sur la portion du cours d'eau restent en relation pour nous accompagner à passer ce moment contraignant

Je reste personnellement à votre disposition.

Votre dévoué

*M. Georges PAULIN*

*président du Syndicat des Eaux de Rabastens*

# Aide aux travaux

Dans le cadre de sa compétence « Politique du logement et du cadre de vie », la communauté de communes de Vère Grésigne – Pays Salvagnacois, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, l'Etat, le Conseil Général du Tarn, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, a lancé depuis le mois de novembre 2012, et ce pour une durée de 3 ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Conscients que de nombreux foyers vivent encore aujourd'hui, sur notre territoire, dans des logements vétustes, les élus communautaires ont engagé une action partenariale volontariste pour aider les propriétaires à réhabiliter leur logement (résidence principale ou logement locatif ou vacant). Sous certaines conditions, ces propriétaires peuvent obtenir des aides financières très intéressantes.

De plus, depuis juillet 2013, les condi-

tions d'octroi des subventions ont été modifiées, en augmentant, pour les propriétaires occupants et bailleurs, les taux de subventions et les plafonds de ressources des bénéficiaires.

A titre d'exemple, voici un plan de financement prévisionnel pour un ménage propriétaire occupant de 2 personnes ne dépassant pas 20 833 € de revenus annuels :

Coût total des travaux TTC		17 000 €
Subventions	Agence Nationale de l'Habitat	7 500 €
	Etat - Habiter Mieux (gain énergétique >25%)	3 500 €
	Région Midi-Pyrénées (Eco-chèque)	1 500 €
	<b>Total</b>	<b>12 500 €</b>
Autres aides éventuelles (Caisses de retraites, CAF-MSA...)		
Financement du reste à charge	Apport personnel ou prêt bancaire	4 500 €

*Si vous avez en projet de réaliser des travaux, n'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de Stéphane PLANELLES au 05 31 81 98 49 (de 9h à 12h30 les lundi, mardi et jeudi), par courriel à l'adresse [camille.musset@pays-vgbvd.fr](mailto:camille.musset@pays-vgbvd.fr), ou lors des permanences organisées sur le territoire ou territoires voisins :*

*Communauté de communes de Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Les Sourigous - 81630 SALVAGNAC - Le vendredi matin de 8h30 à 10h30*

*Le Foirail - 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL - Le vendredi après-midi de 13h30 à 15h30*

*Communauté de Communes du Rabastinois  
8 place Guillaume de Cunh - 81 800 RABASTENS - Le mercredi matin de 8h30 à 10h30*

# Borne interactive de l'Office de Tourisme

Afin de permettre à tous les visiteurs d'avoir accès à tout moment à des informations fiables et de qualité, l'Office du Tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac installe sur son territoire des bornes interactives. L'innovation : la wifi accessible dans le périmètre de la borne permettant ainsi aux visiteurs de se connecter gratuitement.

La première mise en service est à Salvagnac (au début des allées Jean Jaurès près de la statue de Marianne), destinée tant aux touristes qu'aux locaux qui pourront y retrouver toute l'offre touristique de Salvagnac et alentours ainsi que du pays Bastides et Vignoble du Gaillac : sites, activités, héberge-

ments, animations ainsi que diverses informations municipales. D'utilisation facile, elle est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le contenu évolue constamment prenant en compte les nouveautés mais aussi les demandes spécifiques. Ainsi à partir du printemps 2015, les visiteurs pourront accéder au site Internet de Séjour. Le but de ce nouveau service : leur permettre, dès lors qu'ils sont déjà sur place, de bénéficier de conseils personnalisés totalement adaptés à leurs demandes.

Ex : « il pleut, que puis-je faire avec mes enfants ( 5-8 ans) aujourd'hui

entre 15 h et 17 h. ? » N'apparaîtront alors que les informations pertinentes avec des sites « certifiés ouverts » dans le périmètre et le créneau horaire choisis.

Une qualification de l'offre proposée, des prestataires partenaires qui s'engagent permettront ainsi de faire du conseil en séjour sur mesure.

*Patricia Henrion  
Directrice adjointe - 05 63 57 75 50  
[p.henrion@tourisme-vignoble-bastides.com](mailto:p.henrion@tourisme-vignoble-bastides.com)  
Bastides et Vignoble du Gaillac  
Office de Tourisme  
Abbaye Saint Michel 81600 Gaillac  
[www.tourisme-vignoble-bastides.com](http://www.tourisme-vignoble-bastides.com)*

# Micropointe

ou la « Silicon Valley Salvagnacoise »

**T**reize ans qu'ils sont Salvagnacois. Un nombre porte bonheur ? Il faut le croire.

Corinne Etienne, Parisienne d'origine, Tarnaise depuis les années 80, et Thierry Blaquièrre, natif de Girousens, ont élu domicile au lieu-dit La Désépérade, à Salvagnac en 2001.

Ils y ont implanté la société « Micropointe » (créée en 1990), éditrice de logiciels de gestion commerciale. Malgré les difficultés d'accès à Internet que l'on connaît dans notre territoire rural des confins Nord Ouest du Tarn, ils ont développé un savoir-faire en matière de gestion de magasin et de gestion d'entreprise qui est désormais reconnu dans le petit monde des développeurs de logiciels.

L'offre de Micropointe va du simple commerce à des centrales d'achat de grandes surfaces. La compétence de la société va de la création de produit « clé en main » (encaissement, facturation, gestion de stock, ...) à la commercialisation et à la maintenance en ligne. La société offre à sa clientèle un service « en plateau » lui permettant avec ses huit spécialistes, de sauter « du coq à l'âne » pour répondre de façon immédiate à toute demande d'intervention sur un produit en service ou à installer. Clientèle qui se situe en France, y compris les Départements d'Outre mer, en Belgique, en Suisse, en Algérie et en Afrique Centrale francophone.



*Corinne Etienne, Thierry Blaquièrre, et leurs six techniciens forment une équipe de choc au service des utilisateurs Micro Gestion.*

Installés au fin fond de la forêt Salvagnacoise, Corinne et Thierry sont sortis du bois mi 2013 pour s'implanter dans le village. Ils peuvent ainsi bénéficier désormais d'un débit Internet plus « confortable » et de locaux mieux adaptés au développement attendu de leur société.

Développement qui les amène à recruter actuellement un technicien informatique. Alors si vous en connaissez dans votre entourage, n'hésitez pas à contacter Micropointe !

*Yves Raymond*

## Avis d'enquête publique

Continuités écologiques : Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

**L**a loi du 12 juillet 2012 sur l'environnement favorise la biodiversité en créant un maillage territorial de réservoirs écologiques naturels reliés par des corridors de connexion. Cette trame verte (forêts, bosquets, haies, prairies, friches...) et bleue (plans et cours d'eau) concerne notre commune et a fait l'objet d'étude et inscription sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) adopté en 2013.

Le schéma régional est élaboré conjointement par l'Etat et la Région. Il doit tenir compte des activités humaines et en particulier agricoles. Pour recueillir les avis de la popula-

tion, une enquête publique est ouverte dans toute la Région Midi Pyrénées du jeudi 28 août au 2 octobre 2014.

Dans le Tarn les observations seront recueillies :

- › à la mairie d'Albi de 9h à 12h les vendredis 12 et mercredi 17 septembre, et le jeudi 02 octobre 2014
- › au bureau des services techniques de la mairie de Castres de 14h à 17h le vendredi 12 septembre et le jeudi 02 octobre 2014

Le dossier est consultable dans ces bureaux d'enquête ou au siège de

la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : 1 rue de la cité administrative CS 80002 - 31074 Toulouse Cedex 9. ou sur le site internet de la DREAL : [www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-srce-midi-r3793.html](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-srce-midi-r3793.html) Les observations peuvent également être adressées par écrit à la DREAL. L'arrêté préfectoral du 11 août 2014, l'Avis Régional d'Enquête Publique et la liste des bureaux et des horaires de recueil d'observations de toute la Région sont affichés légalement sur les panneaux de la mairie de Salvagnac.

# Petits et grands... Autour de bons moments

**L**iens, partages et échanges résumément ces rencontres intergénérationnelles. Les résidents de la maison de retraite sont en contact régulier avec les enfants de la crèche de Montgaillard, ceux de l'école de Tauriac, du centre de loisirs de Montdurasse et aussi avec les enfants de l'école de Salvagnac.



Ce sont des moments privilégiés qui favorisent la connaissance de l'autre et offrent de l'espoir aux personnes âgées en quête d'ouverture et d'espérance.

Mme Tremoulet : « Quand nous arrivons, les enfants nous attendent derrière les vitres de la crèche! ». M. Planès : « Les enfants de Tauriac nous ont posé des questions sur ce que nous faisons autrefois, comment on allait à l'école. ». Mme Cunnac : « J'ai apprécié les chants de Noël avec les enfants de l'école de Salvagnac ».

Le lien intergénérationnel existe aussi avec les plus petits encore, ceux pour lesquels l'association SOS Préma mène des actions. C'est ainsi que des résidents ont réalisé des cartes illustrées, porteuses de messages d'espoir, pour la fête des mères et des pères; elles seront remises aux parents des enfants prématurés des hôpitaux de Toulouse.

Des bavoirs et petits draps ont été réalisés pendant les ateliers couture et



des résidentes tricotent toujours de la layette adaptée. Lien aussi que l'on travaille au-delà des frontières, dans le cadre du projet humanitaire avec le Burkina Faso. Cette année, ce sont des jouets éducatifs qui vont être conçus par les résidents de l'ensemble des unités.

Nous réfléchissons continuellement à de nouvelles initiatives pour que le lien intergénérationnel se tisse encore et que la magie de la spontanéité et la proximité avec les enfants s'opèrent et durent auprès de nos aînés.

*Transmis par Mme Maryline Buso  
pour l'équipe animation/vie sociale  
de la maison de retraite*

## Photocopies : petit avis

Afin de ne pas perturber outre mesure le travail des secrétaires de mairie, il est dorénavant demandé aux personnes et aux associations désireuses de faire des copies en nombre, de bien vouloir prendre rendez-vous, ou de déposer les documents à l'avance afin de venir chercher les copies plus tard.



# ENFANCE

Cette rubrique a pour objectif de rendre compte de l'importance pour vos élus de ce qui touche à l'école publique, de son intérêt pour l'enfance et la jeunesse. Dans ce numéro, retrouvons nos jeunes à l'apprentissage de la vie sociale en séjours de vacances organisés pour eux par les associations ELANS et Familles Rurales. En période de rentrée scolaire, tentons de les aider à restaurer un bon rythme de sommeil en leur en apprenant les bienfaits.

## Centre de Loisirs *Les Galopins*

Au fil du temps, le Centre de Loisirs « Les Galopins » de MONTDURAUSSE est devenu une institution référencée pour l'accueil des enfants du territoire.

Les activités s'enrichissent chaque année et les programmes pédagogiques s'adaptent aux demandes de notre société en perpétuelle évolution.

Cette année encore, l'équipe a proposé aux enfants des activités de détente, de découverte et de communication aussi variées qu'éducatives.

Le programme estival tout en nuance a ainsi transporté nos « Galopins » des forêts de Pondora au voyage dans l'Océan en passant par les Mystères du musée et la découverte des secrets de la savane.

La jeunesse du territoire a ainsi pu passer des vacances à la fois enrichissantes, ludiques et sportives.

Nous nous sommes rendus sur les bases de loisirs de Salvagnac, Castelnau de Montmiral et Monclar de Quercy avec une activité piscine et natation tous les mercredis.

Durant ces deux mois d'été, alternant culture, découverte et sport, des excursions d'une journée en bus nous ont amenés visiter des parcs animaliers, des fermes pédagogiques, des musées et des sites-parcours d'accrobranche. Orientation et sécurité ont également

été mises en pratique avec des jeux de pistes en forêt, des balades contées ainsi que des parcours de sécurité routière à vélo.

Loin de compromettre les activités, les conditions météo mitigées de cet été ont au contraire permis d'apprécier à sa juste valeur le Centre de Loisirs et la qualité de ses espaces dédiés ainsi que la variété des activités rendues possibles par le matériel tant sportif que pédagogique dont il dispose.

Divers ateliers ont ainsi été organisés : Marionnettes, peinture graft, yoga, réalisation de clips filmés ainsi que des olympiades et autres matchs sportifs.

Gageons que ces vacances passées sur le Centre de Loisirs « Les Galopins » auront une fois de plus marqué les esprits de notre jeunesse et auront toni-



fié leur réflexion pour se lancer efficacement dans cette nouvelle année scolaire 2014-2015.

A ce sujet, il convient de rappeler que le Centre de Loisirs « Les Galopins » fonctionne toute l'année, les MERCREDIS après-midi ainsi que sur les périodes de VACANCES SCOLAIRES. Comme pour l'année passée, pour les MERCREDIS une NAVETTE BUS est mise en place et relie les écoles de Monclar de Quercy, Tauriac, Montgaillard jusqu'au Centre de Loisirs installé à l'école de Salvagnac.



Contact :

Familles Rurales Pays Salvagnacois  
Centre de Loisirs « Les Galopins »  
175 ch de l'Eglise, 81630 Montdurausse.  
Tél. 05 63 40 00 31  
familles-rurales-pays-salvagnacois@orange.fr  
facebook « Les Galopins » :  
Galopins Familles Rurales

# Parole d'ado sur le sommeil et le rêve

«Depuis quelques jours, je recommence à rêver! C'est normal?»

**B**astien a 15 ans. Je le connais depuis l'enfance. Il n'a jamais aimé dormir: «je perds mon temps, c'est pas intéressant!». Il préfère jouer aux jeux vidéo, seul ou entre amis; quand sa mère cache un écran, il en trouve un autre. «Ma mère n'a pas d'autorité!» mais sa mère sent bien qu'il est captif et elle cherche à tout prix à préserver un bon contact avec lui. Marc, son frère aîné, est encore plus «accro» que lui. Il lève la main sur Bastien dès qu'il estime qu'il a trop joué, lui coupe le réseau. Bastien sait qu'il n'est pas le plus fort, il quitte la maison pour se calmer et a pris l'habitude d'aller faire du vélo au parc de bicross avec ses copains. Marc sait qu'il a tort mais c'est plus fort que lui : le jeu passe avant tout et lui réussit en classe, alors!.....

Mais que s'est-il passé pour que Bastien reprenne goût à sa vie nocturne? « J'avais peur de rêver, de faire des cauchemars, comme quand j'étais petit! En fait, c'est super, on peut faire plein de choses dans les rêves! ».

Finalement, Bastien, convaincu par sa mère, a essayé de s'intéresser à son sommeil : il accepte d'aller au lit quand il sent le sommeil arriver, quand ses yeux «clignent». Petit à petit, il avance l'heure du coucher pour récupérer ces premières heures si précieuses avant minuit, celles qui servent à la récupération physique. Il est moins fatigué en classe, arrive à se concentrer. Il se réveille en plein rêves quand le réveil sonne (c'est toujours aussi dur de se lever!). Le sommeil et les rêves du petit matin servent à ré-

cupérer de la fatigue intellectuelle. En rêvant, Bastien découvre un nouvel univers ni complètement réel, ni complètement imaginaire ni complètement virtuel. Sans qu'il s'en aperçoive, il métabolise les expériences de la journée, les fixe dans sa mémoire, expérimente de nouvelles possibilités qui influenceront ses actions futures.

Le rêve condense, déplace, mélange la réalité présente et passée, réalise les désirs, en informe le rêveur qui s'étonne, se réjouit ou s'offusque. Le rêve procure des sensations fortes qui sont éprouvées par le rêveur donc expérimentées «en vrai» contrairement au joueur de jeux vidéo qui est spectateur d'un monde virtuel parfois très excitant pour les nerfs. Le rêve informe le rêveur des questions qu'il se pose, lui permet parfois de trouver des solutions s'il choisit de prendre le temps de se les raconter, de les lire, de les décrypter.

Bastien, comme beaucoup d'autres adolescents de sa génération, se nourrit d'images depuis tout petit, des images qui défilent à toute vitesse, le traversent sur le modèle d'une contamination virale fusant à travers les réseaux. La manipulation de la souris donne l'illusion de maîtriser ce monde furtif mais permet aussi certains rituels initiatiques d'entrée dans le monde adulte, qu'il faut apprendre à encadrer. L'accès à la connaissance paraît instantanée et infinie, chacun crée sa propre culture et l'envie d'apprendre tout azimut est vite comblée, vertigineuse. L'apprentissage est abordé totalement en prise avec l'af-

fectif «je ne retiens que ce que j'aime, le reste ne m'intéresse pas».

Cette apparente facilité est un leurre. Un jour ou l'autre, il faudra passer de l'autre côté de l'écran. Devenir adulte pour Bastien, ce sera devenir acteur, tout en sachant que la vraie vie, ce n'est pas du cinéma. Il faudra agir, prendre des responsabilités, travailler, entrer dans la spirale du temps qui passe, penser, réfléchir, vieillir ....

Il sait comment tout cela va se terminer, alors à quoi bon? Mieux vaut rester un éternel adolescent bien à l'abri derrière son écran dans le cocon familial! «Je ne veux pas d'enfant, il faut tout donner à son enfant, se sacrifier». Je lui réponds qu'il a le temps d'y repenser, inutile de brûler les étapes: «oui... je verrai plus tard!».

Pour l'instant il faut juste affronter cette nouvelle année scolaire, penser à son orientation scolaire ou professionnelle, accepter de travailler tout en construisant le socle des amitiés qui durent, rêver et jouer.

Rêver à nouveau, c'est la façon qu'a trouvé Bastien de s'engager sur le chemin de la vie, de la croissance, de l'avenir.

Mais vous l'avez compris, pour rêver, mémoriser, réfléchir et au final agir de manière autonome, il faut protéger un temps de sommeil incompressible, en être convaincu pour pouvoir passer le message à nos enfants.

*Frédérique Massat*

# Les camps pour enfant

## Une expérience à vivre et à revivre !

L'association ELANS propose de nouveau les camps pour enfants. En effet, voici deux étés que les enfants du territoire peuvent profiter de vacances sous la tente, encadrés par des professionnelles diplômées et bénévoles.

**Aussi, cette année deux séjours ont été organisés.**

Le premier a réuni les enfants âgés de 4 à 6 ans pour un camp de trois jours à la base de loisirs des Sourigous. 12 jeunes enfants ont pu découvrir les joies de la vie au camping et les trésors de la nature.

Le second séjour organisé pour les enfants âgés de 7 à 10 ans s'est déroulé sur quatre jours à la base de loisirs de Vère Grésigne. Cette aventure a permis à 11 enfants de vivre une expérience de groupe différente et ludique et d'être acteur de son séjour en participant aux tâches de la vie quotidienne.



*L'expérience des camps sous tente pour les enfants est un outil favorisant l'autonomie, le respect, l'ouverture à la diversité et à la différence.*

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez prendre contact avec l'association ELANS.

*Elodie Julia*



## SALVAGNAC

Dans ce village, ça gigote,  
 ça crie et ça rit,  
 ça gazouille et se chatouille,  
 ça chantonne et ça klaxonne,  
 ça chuchote et ça chahute,  
 ça discute et se dispute,  
 ça bricole et ça rigole,  
 ça siffie et ça souffie,  
 ça papote et ça tapote,  
 ça applaudit et ça construit,

Et du calme, Salvagnac,  
 Est la classique image...

CE-CM1 juin 2014 | Abel, Alexandre, Bastien, Chloé M, Chloé P, Chloé V, Coralie, Domino, Emma, Enzo, Guillian, Hugh, Houston, Igor, Lauriane, Léa, Léna, Louise, Lucie, Mattéo, Océane, Paul, Sophie, William, Zane

# CULTURE

Il existerait très peu d'actions culturelles sans l'intervention des associations, parce que des communes rurales comme la nôtre n'ont pas la possibilité de dédier un budget significatif à la culture.

Par contre, la municipalité encourage et reconnaît toutes les actions menées par les associations culturelles, elle les soutient en mettant des locaux communaux à disposition, en assurant leur

bon fonctionnement (eau, électricité, chauffage), en allouant des subventions annuelles.

La municipalité s'engage aussi à valoriser les actions de mutualisation, le « faire ensemble ».

La rubrique Culture a pour projet de relater cette démarche et de donner une meilleure visibilité aux nombreuses propositions qui donnent du sens à la vie culturelle de notre village.

## Les journées du Patrimoine à Salvagnac

Pour les journées du Patrimoine 2014, les samedi 20 et dimanche 21 septembre, le public pourra visiter à Salvagnac, l'église Notre Dame avec son trésor d'art sacré et les fresques de Nicolaï Greschny, et aux Bar-

rières le musée du conservatoire de l'outillage du pays des Bastides.

A Salvagnac, l'église Notre Dame sera ouverte au public samedi et dimanche de 14h à 18h. Dimanche après midi, des visites commentées par Jean Lauzeral et des membres de Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois alterneront avec des animations musicales présentées par le groupe vocal Vox Musica dirigé par Pascal Lorenzon.

Aux Barrières le musée sera ouvert samedi et dimanche de 14h30 à 18h. En plus des collections d'outillage



*L'exposition sur le thème des abeilles et du miel au musée des Barrières*

permanentes, le public pourra admirer l'exposition « l'abeille nourricière » qui présente la vie des abeilles, les ruches et le matériel d'extraction du miel.

Pour en savoir un peu plus, consulter les sites Internet : [www.culture-et-tourisme81.fr](http://www.culture-et-tourisme81.fr) et [www.copb81.fr](http://www.copb81.fr).



*La fresque de Nicolaï Greschny dédiée à Saint Joseph s'orne d'une représentation du village et de quelques habitants*

# Association Vox Musica

## La musique a votre portée

L'année qui s'achève a été pour l'association fructueuse et riche en événements grâce en partie à l'enthousiasme de ses bénévoles, à leur implication, mais aussi grâce à la qualité et au professionnalisme de nos intervenants. Avec cinquante élèves et cinq intervenants, nous sommes en expansion. Le concert de fin d'année dans l'église de Salvagnac, suivi d'un apéritif-concert avec la chorale s'est déroulé dans la plus sympathique convivialité. L'année s'est clôturée par une fête de la musique sur la place de l'église qui a rencontré un franc succès : Aurore a retracé à sa façon l'histoire de la chanson pour le plus grand bonheur des petits et grands,



puis le groupe Vox Populaire a revisité quelques classiques de la chanson avec la participation du public, tout ceci dans une atmosphère de générosité et de simplicité.

En projet pour l'année à venir : l'ouverture de cours d'éveil musical pour les plus jeunes et la pratique d'un instrument à vent. Nous serons présents le

Dimanche 14 Septembre au Forum des Associations et nous ouvrirons les inscriptions à cette occasion. En espérant vous voir nombreux, à très bientôt

*Musicalement,*  
l'équipe de Vox Musica  
0563404108 | vox.musica@yahoo.fr



# Marionnettes et cinéma à Salvagnac

Virginie Lallement et Cyril Madalena animent l'association « Polychimères ». C'est une compagnie de théâtre de marionnettes qui propose aussi bien la fabrication de marionnettes que de décors et accessoires.

A travers cette structure, ou directement avec des entreprises de production en audio visuel, ils participent aussi à la création de films d'animation. Peut-être avez-vous entendu parler de « Lettres de Femmes » film d'animation du réalisateur Augusto Zanollo, qui a été nommé aux Césars 2013 ; Cyril y était directeur de la photo et

Virginie en a fabriqué les marionnettes en papier. Cyril a aussi collaboré à des séries téléés pour les enfants sur France

5, comme « Dimitri » ou « les Kiwis » en tant que chef opérateur lumière ou animateur stop motion (principe de prise de vue image par image).

Avec « Polychimères » Cyril et Virginie proposent des ateliers de création de marionnettes ou de petits films d'animation.



Pour les curieux, la visite de quelques adresses sur internet permet d'avoir un aperçu de leur talent ...et ils seront présents sur le forum des associations le dimanche 14 septembre !!

*Régine Added*

[www.polychimeres.com](http://www.polychimeres.com)

# La Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte le dimanche 14 septembre 2014 toute la journée et prendra part au forum des associations. Venez nous rencontrer, nous faire part de vos envies et jouer avec nous à un mini quizz.



## Contes en balade

La bibliothèque reçoit Colette Mignié dans son spectacle :

« Ça crac crac dans le jardin ! »

Le dimanche 28 septembre 2014 à 18h à la salle du billard.

Entrée gratuite, tout public à partir de 7 ans.

Organisé par l'équipe de la Bibliothèque en partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Tarn

Nous vous attendons nombreux.

# Les croix des chemins

Survivances millénaires de symboles sacrés, bornes diverses, les croix sont nombreuses et de toutes les époques.

Les routes étaient autrefois peu sûres et la croisée des chemins étant considérée comme un lieu de mauvaises rencontres possibles ; on y planta des croix pour « éloigner les mauvais esprits ».

C'est à partir du moyen-âge, implantées à la campagne dans les carrefours, à l'origine lieu de rassemblement et aussi lieu de délimitation de parcelles, de fiefs, de terrains communaux, que ces croix, aussi destinées à christianiser, se sont développées.

La révolution fut une période sombre, divers décrets en ordonnant la destruction pure et simple. A partir du 18<sup>e</sup> siècle, on répare et on relève.

Toutes ces croix ne sont pas dues à la volonté des communautés, nombreuses sont celles qui ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille



aisée qui voulait affirmer sa foi et protéger les siens.

Aux croix de bois ont succédé des croix de pierre ou de métal, œuvres de tailleurs de pierre ou forgerons de la région. Ces artisans ont pu, grâce aux dons, assurer une longévité à ces témoins.

Les croix faisaient généralement l'objet d'un culte. On y faisait des processions. Pour celles éloignées ou isolées, les manifestations étaient plus humbles. Les bergères allant aux champs y accrochaient un rameau de genêt ou déposaient un bouquet de fleurs, à moins que ce ne soit l'œuvre d'un passant!

On distingue :

› **Les croix de carrefours** : à la croisée des chemins qui guident le voyageur. Elles servent aussi de pause pendant les processions ou des rogations, le curé en tête pour bénir les prés et les champs. (Fête aujourd'hui bien oubliée)

› **Les croix sur la voie des morts** : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait pour réciter quelques prières, ce qui permettait une pause aux porteurs de la bière.

› **Les croix mémorielles** : témoins d'une mort brutale, ou au contraire d'un coup de chance.

› **Les croix «de pestes»** : qui rappellent et conjurent une épidémie.

› **Les croix de pèlerinage** : qui ne marquent pas forcément une étape sur un trajet, mais rappellent le pèlerinage du donateur, qui à l'époque était une personne qui en imposait, était respectable et respectée.

› **Les croix de limites** profanes ou religieuses, servent de bornes et ont un rôle de guide pour le voyageur et d'indicateur. Quand le croisement est sous la neige, la croix continue d'indiquer la position.

› **Les croix de batailles** bien souvent se souviennent seules et confusément d'un conflit.

Toutes ces croix, symbole d'un temps passé, ne sont pas là que pour se souvenir.

**Elles parlent aux vivants.**

Elles sont des repères imperturbables, solidement ancrées et réceptacles de si nombreuses promesses.

Marie-Claude Soleil



# Les inondations du Tescou et du Tescounet au 18<sup>e</sup> siècle

*Première partie.*

Les inondations du Tescou étaient une réalité bien avant le 18<sup>e</sup> siècle et se sont poursuivies par la suite si bien qu'aujourd'hui encore des terrains en proximité de cette rivière sont classés inondables et inconstructibles. On peut supposer que ces inondations furent plus importantes à cette époque et retinrent l'attention des assemblées des diocèses d'Albi et de Bas-Montauban<sup>(1)</sup>, ainsi que des Etats de Languedoc.

On peut préciser ici que d'après Pierre Pradier dans ses mémoires historiques de Salvagnac écrites en 1759, « l'église de Saint-Martin d'aujourd'hui fut construite en 1700. L'ancienne église qui était dans la prairie du Tescou près du passage de cette rivière n'avait été bâtie qu'en 1636. » Cette ancienne église se trouvait sur le site de la station d'épuration actuelle.

Les informations qui sont données dans ce texte concernant la nature des travaux à effectuer pour essayer de mettre fin aux inondations, leur coût et leur financement sont extraites des Procès Verbaux des délibérations des Etats de Languedoc à Montpellier ou des Procès Verbaux des délibérations des Etats du Diocèse d'Albi ou de Bas-Montauban.

Le creusement du Tescou dans le diocèse de Bas-Montauban. (1739-1752)

Les représentants des communautés concernées par les inondations du Tescou considérant qu'elles su-

bissaient des dégâts importants, saisirent en 1738 les commissaires du diocèse de Bas-Montauban. Par une délibération du 29 Avril 1738, cette Assemblée demanda que soit appliquées pour le Tescou, les mesures qui avaient été prises antérieurement pour l'Hers et le Girou, diocèse de Toulouse (Haute-Garonne) ou pour le Fesquel, diocèse de Saint-Papoul (Aude). Ces mesures étaient les suivantes : destruction des moulins sur l'Hers, obligation aux propriétaires des moulins sur le Fesquel de mettre leur chaussées et épanchoirs<sup>(2)</sup> en conformité avec la réglementation et enfin redressement des cours de l'Hers et du Girou.

Mais il a fallu attendre le 18 Avril 1741 pour que cette assemblée désigne le Sieur Garripuy directeur des ouvrages publics de la sénéchaussée de Toulouse pour faire une vérification du lit du Tescou. Ces conclusions étaient simples : « le lit de la rivière est en très mauvais état, il faut le recréuser. »

Le rapport du Sieur Garripuy sera transmis aux Etats de Languedoc, responsables de la voirie et des cours d'eau de la Province. Les travaux de creusement du Tescou seront estimés à 24000 Livres. Le rapport sera approuvé par l'Assemblée des Etats de Languedoc le 19 Janvier 1742 et le 6 Juin 1742, elle allouera une aide au diocèse de Bas-Montauban de 4000 Livres et lui demandera d'emprunter 20000 Livres. Enfin le 7 Novembre 1742, le Conseil d'Etat du Roi autorisera le diocèse de Bas-Montauban à emprunter 20000 Livres, cet emprunt sera rem-

boursé par une imposition spéciale basée sur les terrains inondables, les biens nobles seront exceptionnellement soumis à cette imposition.

Les travaux seront adjugés le 27 Mars 1743 au sieur Redon. Le 3 Octobre 1746, une situation des travaux fera apparaître une dépense de 22472 Livres, mais il restait encore des travaux à réaliser, travaux qui n'avaient pas été prévus dans l'estimation de Garripuy.

En effet, il fallait aussi recréuser les ruisseaux qui se déversaient dans le Tescou au niveau de leur embouchure et construire de nouveaux ponts pour le franchir Le diocèse de Bas-Montauban fera un nouvel emprunt de 9500 Livres et la dépense de l'ensemble des travaux s'élèvera à la fin à 29699 Livres.

On peut estimer qu'en 1752, les travaux d'aménagement du lit du Tescou sont terminés, soit 14 ans après la demande des communautés de faire des travaux pour que cessent les inondations du Tescou.

*Jean Lauzeral*

1 : diocèse de Bas-Montauban : désignation à l'époque de diocèse de Montauban.

2 : épanchoir : ouvrage par lequel on peut déverser le trop plein d'un étang ou d'un canal.

## Sources bibliographiques

Archives du Tarn : C 15 Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 7 Novembre 1742. C 123 Procès Verbaux des délibérations des Etats de Languedoc ►



Les flèches blanches indiquent la position des moulins sur le cours du Tescou. La carte Cassini n'en dénombre que 8, ayant été probablement créée à une époque différente, certainement ultérieure, du dénombrement de 1755. (NDLR)

► Année 1752. C 125 Procès Verbaux des délibérations des Etats de Languedoc  
Année 1754. C 362 Procès Verbaux des délibérations des Etats du diocèse d'Albi  
Année 1755. C 926 Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 27 Juin 1783.  
Archives du château de Saint-Urciss : dossier 797.

## Annexe

# Etat des moulins sur le Tescou vers 1755

Ce document rédigé vers 1755 se trouve aux archives du château de Saint-Urcisse (dossier 797). On ne connaît pas le nom du rédacteur, il est possible que cet inventaire ait été demandé par le Sieur de Saget qui était chargé par les Etats de Languedoc de déterminer les travaux à faire sur le Tescou pour mettre fin aux inondations. Voici ci-après la transcription de ce document.

« Etat des moulins qui se trouvent situés sur le Tescou au dessus de celui de St Angel, qui est le premier du

diocèse de Bas Montauban<sup>(1)</sup> quoiqu'il soit dépendant de la juridiction de Salvagnac.

Le premier appartient au sieur Alibert bourgeois de Barat dans le consulat de Lisle, paroisse de St Jean de Montels sur le Tescou diocèse d'Alby

Le 2<sup>e</sup> appartient au sieur Boisset procureur<sup>(2)</sup> de Lisle, consulat de Lisle paroisse St Etienne même diocèse

Le 3<sup>e</sup> appartient aux Jésuites de Toulouse dépendant de leur prieuré de Rabastens, paroisse de Lapeyrière, consulat de Lisle.

Le 4<sup>e</sup> est de celui de Cassagnol, de Lapeyrière le même consulat de Lisle.  
Le 5<sup>e</sup> dans la paroisse de St Géraud consulat de Lisle appartenant à Ste Croix laboureur et cy devant il appartenait au sieur Fauré bourgeois de Lisle.

Le 6<sup>e</sup> est au sieur Pugé soy disant bourgeois de Lisle, paroisse de St Géraud, consulat de Lisle.

Le 7<sup>e</sup> est au sieur Aldibert hoste<sup>(3)</sup> de Les Barrières le cy devant au sieur Prou de Labécède, le dit moulin situé dans le consulat de Salvagnac paroisse de St-Martin.

Le 8<sup>e</sup> appartient à Mr le Baron de Sal-

vagnac dans la paroisse et le consulat de Salvagnac.

Le 9<sup>e</sup> appartient de même au seigneur dans la paroisse de St Angel consulat de Salvagnac, mais dans le diocèse de bas-Montauban.

Tous ces moulins sont de très petite valeur n'étant construits que de torchis. Et si ce grand nombre conduisait à rejeter le projet, on pourrait se restreindre à ne demander la démolition que de ceux qui sont dans Salvagnac. En descendant jusqu'à Montauban, le restant étant éloigné et tout à fait hors de portée des moulins de Villemur. Mais ce serait encore beaucoup mieux si l'on pouvait raser généralement tous ceux qui sont sur le Tescou, de même que ceux qui se trouvent sur le Tescounet. »

1. C'est le pont sur le Tescou sur la route de Montauban au bas de Salvagnac qui était la limite des diocèses d'Albi et de Bas-Montauban.

2. Procureur : à l'époque, magistrat qui défendait les intérêts du Seigneur ;

3. Hoste : lieu où on hébergeait des voyageurs.



# SPORTS & LOISIRS

Cette rubrique va vous permettre de découvrir ou redécouvrir la palette très large des activités proposées par les associations Salvagnacoises, vous inciter à nous envoyer vos actualités si vous en faites partie.

L'équipe municipale organise le dimanche 14 septembre 2014 le premier FORUM des ASSOCIATIONS, occasion de réunir les habitants du village, anciens et nouveaux arrivants pour un nouveau rendez-vous qui nous l'espérons, reviendra tous les ans !

**Un moment fort à retenir pour la vie associative salvagnacoise :**

**Le Dimanche 14 septembre 2014 de 10h00 à 16h00 sur la place du village.**

## Le forum des associations

Les bénévoles de la commune viennent vers vous pour un moment privilégié d'échange et d'information. C'est l'occasion pour les responsables de ces associations de se présenter et, pour le public, de connaître ce que propose le tissu associatif Salvagnacois.

Plus d'une vingtaine d'associations seront représentées lors de ce rassemblement :

› **Age sans frontière**

(maison de retraite)

› **AMIS**

› **Association culturelle**

(bibliothèque)

› **Ateliers de Gaïa**

(art plastique)

› **Billard Club**

› **Comité des fêtes**

› **Conservatoire de l'outillage**

› **Culture et tourisme**

› **Dragons baskets club**

› **Jardins partagés**

› **Le Tescou en marche**

› **Places en fête**

› **Rives du Tescou Football Club**

› **Planning familial**

› **Je dis loisirs**

› **Le mouton à carreaux**

› **Les amis de la belote**

› **Polychimères**

› **Société de pétanque salvagnacoise**

› **Vox musica**

› **8 forces (tai chin chuan)**

› **Association paroissiale**

› **Souvenir Français**

Certaines d'entre elles proposeront des animations gratuites et ouvertes à tous, enfants et adultes (basket, football, pétanque, jardinage, visites du village, arts plastiques, cocktail, concert etc...)

La place du village sera un lieu de partage et d'échange pour que puissent naître des envies de vie associative en tant que membres ou dirigeants.

Vous serez accueillis à bras ouverts avec vos interrogations, vos remarques et vos idées qui ne peuvent être que constructives pour développer ce secteur essentiel de l'activité Salvagnacoise.

Rejoignez-nous nombreux,  
A bientôt.

*Commission de la Vie Associative*

**Forum**   
des **Salvagnac**  
**associations**

**Allées Jean Jaurès**  
**Dim 14 sept 2014**  
**10h > 16h**  
Salle Omnisports si pluie

**Déjeuner partagé**  
Amenez votre pique-nique, tables et bancs sur place

**Animations**  
**Présentations des activités**  
**Inscriptions**

**16h** **Concert de clôture**  
**5 Oreilles**

# AMIS (petits rappels)

C'est la rentrée pour la gym aussi, les cours reprennent le lundi 15 septembre à 20h30 à la salle omnisports :

Tarif 30 Euros le trimestre + la licence annuelle 24 Euros environ.

## Vide Grenier du 21 Septembre

Pour le bon fonctionnement de la manifestation les inscriptions seront closes le mardi 16 septembre. Les contrats sont à retirer à la mairie. Tél : 05 63 40 05 50.

# Les amis de la belote

Les concours de belote reprendront le dimanche 12 octobre jusqu'à fin avril au billard à 21 heures.

Les thés dansants reprendront le 19 octobre à 14h30 avec la nouvelle association "Y A QU'A DANSER"

*Mathieu Josyane*

ANNONCE PERSONNELLE

## OPERATION DONNE-MOI TON GANT

Bricoleur(euse)-jardinier(ère) droitier(ère) recherche jardinier(ère)-bricoleur(euse) gaucher(ère) en vue (si affinité) de recyclage de gants de travail encore en bon état

Etablir contact au stand « jardins partagés » du forum des associations



Jeudi 9 octobre 2014 - 14h30 - 16h00 Salle du billard  
Temps dédié aux aidants familiaux sur le sujet suivant

## J'accompagne mon proche à domicile ou en établissement, ce qui peut m'aider à être aidant

Information sur les dispositifs existants pour les aidants,  
par le service Médico Social Personnes Agées du Conseil Général du Tarn;  
Intervention de la psychologue de Petite Plaisance.  
Organisé par l'EHPAD Petite Plaisance, en collaboration avec le CLIC Pôle gaillacois.  
Manifestation gratuite, conviviale.  
Merci d'avance

Maryline BUSO - Responsable de la vie sociale  
EHPAD Petite Plaisance, chemin du stade, 81630 Salvagnac, 05 63 33 55 88 - 05 63 33 63 47, m.buso@orange.fr

# L'auto cross Salvagnacois

**A**vec la fougue de la jeunesse et la passion de la mécanique et de l'automobile, créé par le premier président Christian Cavallès le 28 janvier 1986, inscrit au journal officiel du 26 février de la même année, voilà comment est né, sur le circuit des « Valèzes », pour la pratique de l'auto-cross, l'Auto-Cross Salvagnacois.



À l'assemblée générale de 1990, Christian Cavallès passe les commandes à Jean-Pierre Julia qui devient le 2<sup>o</sup> président et toujours en place à ce jour.

Avec toute l'ambition qu'on lui connaît, Jean-Pierre a su faire prospérer son club, fort aujourd'hui de quatre vingt adhérents.

Dès son engagement à la présidence, il a senti le besoin de s'affilier à la ligue UFOLEP\*.

Cela lui a permis de s'ouvrir et de concourir au challenge départemental avec l'auto-Cross Albigeois et l'auto-Cross Sidobre, avec à l'actif huit à dix compétitions par an.

En 2004, adhésion et participation au challenge inter régional Midi-Pyrénées, Languedoc/ Roussillon.

La popularité aidant et les nouveaux besoins se faisant jour, le circuit des « Valèzes » n'est plus adapté.

La nécessité d'améliorer devient pressante, et il faut s'équiper en matériel, d'où l'acquisition d'une niveleuse et d'un bulldozer.

En avril 2005, occasion exceptionnelle, Monsieur Pélégruy, tout à fait partie prenante pour ce sport, cède du terrain. Le nouveau circuit, avec l'aide de la mairie qui en est propriétaire, voit le jour :

Lieu dit les « Planets » à St Pierre.

Les alentours du circuit qui servent de parc concurrents, sont mis gracieusement à la disposition du club,

par Monsieur Barthe, riverain, qui fait en sorte qu'au moment venu le terrain soit libre de toute culture.

Tous les ans ce parc, en tenant compte de l'environnement, pour le confort des pilotes, est à améliorer et à aménager en eau, électricité et sanitaire. Nombreux sont les circuits ne bénéficiant pas de ce confort. Les manifestations rassemblent sur le parc pilotes quatre cent cinquante personnes environ, plus le public.

L'entente, la solidarité, la passion, pousse l'auto-cross à s'ouvrir encore vers d'autres horizons.

C'est ainsi qu'en 2008/2009/2010, course FFSA\*, au challenge CORAC\*, avec une centaine de pilotes

En 2012 avec quarante trois pilotes, 2013 avec cinquante quatre pilotes, et un rassemblement exposition de soixante-dix véhicules, championnat coupe de France 2CH Cross.

L'année 2013, pour sa prestation, son accueil, son circuit, l'auto-cross Salvagnacois a été distingué et a reçu les honneurs de la presse du sport automobile

## Auto-Cross Salvagnacois, nos champions :

National challenge CORAC, ils ont occupé toutes les marches du podium, 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> place : **Jean-Marc Ruelle, Jean-Pierre Julia, Christian Cavallès, Christian Pouydebat, Michel Fontanier, Alrin Bertochi.** Championnat de France : **Jean-**

**Claude Tarrico, Alain Labat.**

Championnat d'Europe par équipe : **Jean-Claude Tarrico**

Tourisme libre : **Christophe Turroques**  
Championnat de France Buggy : **Christophe Turroques**

**20 juillet 2014, Challenge Sud UFOLEP, 113 pilotes au circuit, six cent spectateurs !**

**16 et 17 août 2014, coupe de France 2CH Cross.** Les 55 pilotes venus de toute la France ont prouvé que même en 2 CV, et sur un circuit de terre, il pouvait se vivre un beau spectacle. Ils l'ont fait!

Et avec quelle rage! Et de plus, le soleil était au rendez-vous!



L'Auto-Cross Salvagnacois ne cesse d'évoluer. La solidarité, l'ambition, la pugnacité des adhérents sont leurs forces. Bravo à l'équipe, chapeau au président pour son esprit de groupe, qui forcément doit savoir mettre de l'huile dans les rouages!

Merci à Georges Vialard qui m'a permis de réaliser cet article.

*Antoinette Pradier*

\*UFOLEP : union des fédérations œuvre laïque et enseignement primaire

\*FFSA : fédération française sport automobile

\*CORAC : challenge organisation régional auto cross

# Les Dragons préparent leur saison

Le Basket français est en plein essor, ses 580 000 licenciés le placent en deuxième position des sports collectifs et ses résultats sont en phase avec cette embellie : Champion d'Europe Masculin en titre, vice championne d'Europe Féminine, régulièrement sur le podium dans toutes les catégories de jeunes. La ligue Midi Pyrénées compte 228 clubs et 27 500 licenciés. Un petit club de village, le Dragon Basket club de Salvagnac, composé d'une cinquantaine d'irréductibles Cathares joue les trublions dans ce contexte relevé.

La saison 2014-2015 se profile sous d'excellents auspices. L'assemblée générale a vu le bureau et l'équipe d'entraîneurs considérablement renforcés. Marie Pierre TERRAL préside aux destinées du club, le comité Directeur est composé de : Sophie BOTELLA (secrétaire), Stéphane DESCAMPS (trésorier), Patricia MONTEILLET (membre), Marie Claude PLACIER (membre), Christelle DESCAMPS (membre). La candidature de Sylvie CLERGUE sera présentée lors de l'assemblée générale extraordinaire du club, le 5 septembre à 20h 30 en vue d'assumer la présidence de la commission de l'École de mini Basket dont Jérôme KAPELSKI assurera la direction technique.



Les entraînements reprendront le mercredi 9 septembre, les horaires hebdomadaires et le prix des cotisations sont les suivants :

Lundi :

18h-19h15 ; entraîné par J J DULAC - U 11 - licence 80 €  
Horaires et lieu à déterminer

entraîné par J KAPELSKI - SENIORS - licence 100 €

Mercredi :

Ecole de Basket (Responsable Technique : J KAPELSKI)

14h-14h45 ; entraîné par M-C PLACIER - U-7 - licence 50 €

14h45-16h ; entraîné par M-C PLACIER et B CLERGUE :

U-9 - licence 70 €

16h-17h30 ; entraîné par M-C PLACIER et B CLERGUE :

U-11

Entraînement Club (Directeur Technique : J J DULAC)

17h30-19h ; entraîné par H BERTHIAUX - U-17 2

licence 100 €

19h-20h30 ; entraîné par J-J DULAC -U-17 1 - licence 100€

20h30-22h ; entraîné par J KAPELSKI-SENIORS

Vendredi :

19h-20h30 ; entraîné par H BERTHIAUX - U-17 2

20h30-22h ; entraîné par J-J DULAC-U-17 1

La saison commencera comme chaque année la dernière semaine de Septembre par les brassages régionaux U-17. La grande nouveauté pour la future saison est bien sûr l'inscription d'une équipe Sénior en championnat départemental très certainement en collaboration avec le club de Rabastens ; nous recherchons des joueurs. Si vous êtes intéressés pour participer à la belle aventure des Dragons ou pour toute inscription ou renseignement concernant le club, contactez Jean Jacques au 06 85 66 55 44. Le D.B.C.S participera au forum des associations le 14 Septembre et un grand vide grenier est prévu au printemps pour la St Patrick. Vive les Dragons Salvagnacois !!!

*Jean Jacques Dulac*

# Du nouveau au club de football

Quelques changements au sein de l'équipe dirigeante : Olivier Lecomte, après une décennie à la tête du club, quitte la Présidence et s'occupera de la Trésorerie. Julien Dalga, le remplace et prend la direction du Rfc. Didier Azemar, se retire de ses fonctions de Trésorier, après six années de services. Benoît Ladrech, arrive à la Vice-Présidence, Guillaume Faure au Secrétariat pour épauler Thierry Pizzolato. Nous accueillons

également Bruno Samson, Didier Geffray, Tom Puljiz comme nouveaux membres. Ces deux derniers arrivent du Fc Vignoble, avec la création d'une équipe U13 (enfants nés en 2002-2003). A partir du mercredi 3 septembre, à 17h30, mise en place des entraînements pour cette catégorie. Reprise pour l'école de foot, le samedi 6 septembre à 14h, pour les U7(2008-2009), U9(2006-2007), U11(2004-2005).

Les Seniors reprennent le 7 septembre à Valence d'Albi à 15h. Les entraînements se déroulent les mardis et vendredis à 20h15.

Nous souhaitons étoffer les effectifs pour toutes nos équipes, n'hésitez à me contacter.

A vos crampons!!!>

*Patrick 06 10 14 77 80*

# Fêtes au village

Le comité des fêtes a cette année encore animé notre village au cœur de l'été. Nous avons commencé l'été par le traditionnel repas du 13 Juillet. Cette année, mis à part la date qui est restée inchangée, nous avons fait place à la nouveauté en profitant de l'actualité et de l'événement qu'est la coupe du monde de football. Nous avons ainsi retransmis la finale sur écran géant, ce fut un vrai succès suite au repas exceptionnellement composé de grillades et salades diverses.



Nous tenons à remercier l'équipe des pompiers qui nous a accompagnés pour l'organisation de cette soirée.

Puis, du 1<sup>er</sup> au 4 août ont eu lieu les Festiv'étés. Malgré un temps capri-

cieux, 210 personnes se sont réunies à la salle omnisports le vendredi afin de déguster le moules-frites habituel, servi par Pepito. Les quatre jours de fête se sont déroulés dans un excellent état d'esprit, accompagnés



pour les deux premiers soirs de la disco mobile Impactt puis le dimanche soir par l'orchestre rock Abyss. Enfin, nous avons clôturé ces Festiv'étés pour la deuxième année par un apéro concert animé par "les charettes" avec tapas concoctées par nos soins et apéritifs variés. Un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité et une belle soirée musicale animée par Backstage et nous avons pu ranger le tablier, un peu fatigués il est vrai!



Un grand merci à tous les nouveaux, des très jeunes aux moins jeunes, merci à ceux qui nous ont donné un coup de main et merci aussi aux fidèles présents depuis de nombreuses années. N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à organiser ces moments de fêtes, plus que jamais dans la joie et la bonne humeur.

*Sarah Lecomte*



# Agenda des manifestations

## SEPTEMBRE

### Vendredi 12

19h00 **Conférence « Pour élargir le dialogue »** par Colin Painter dans le cadre de l'exposition « Dialogue avec l'image » qui continue jusqu'au 19 septembre

### Vendredi 12 et samedi 13

« **Le temps de Dire** » Racon Tarn Soirée contes vendredi, et recueil d'histoires locales samedi. Organisé par Culture et Tourisme en pays Salvagnacois, 06 83 56 08 85 [www.culture-et-tourisme.com](http://www.culture-et-tourisme.com)

### Dimanche 14

**Forum des associations** sur les allées Jean Jaurès

### Lundi 15

20h30 : **Reprise des cours de gym** Salle omnisports Association AMIS 05 63 40 55 07

### Samedi 20

20h30 « **Chantons sous les Toits** » avec **Clément Bertrand** chez Régine Added. Tél : 05 63 40 56 26 ou 06 32 82 89 60 [regine.added@orange.fr](mailto:regine.added@orange.fr)

### Samedi 20 et dimanche 21

**Journées du Patrimoine :** 14h00 à 18h00 Eglise Notre Dame de Salvagnac. Visite de l'église et du Trésor d'Art Sacré. Accompagnement musical assuré par Vox Musica. Culture et Tourisme en pays Salvagnacois [www.culture-et-tourisme.com](http://www.culture-et-tourisme.com) 06 83 56 08 85

14h30 - 18h00 Le Conservatoire de l'Outillage [www.copb81.fr](http://www.copb81.fr)

### Dimanche 21

**Vide grenier** organisé par AMIS aidé du Tescou en marche Tél : 05 63 40 55 07 et 05 63 57 29 58

### Dimanche 28

18h00 salle du billard **Contes en balade : « Ça crac crac dans mon jardin »** par Colette Mignié, organisé par la bibliothèque en partenariat avec la bibliothèque départementale.

## OCTOBRE

### Jeudi 9

14h30- 16h00 : **Temps dédié aux aidants familiaux sur le sujet suivant « J'accompagne mon proche à domicile ou en établissement, ce qui peut m'aider à être aidant »** Information sur les dispositifs existants pour les aidants, par le service Médico Social Personnes Agées du Conseil Général du Tarn ; Intervention de la psychologue de Petite Plaisance. Organisé par l'EHPAD Petite Plaisance, en collaboration avec le CLIC pôle gaillacois. Salle du billard Manifestation gratuite, conviviale. 05 63 33 55 88 - 05 63 33 63 47 [m.buso@orange.fr](mailto:m.buso@orange.fr)

### Samedi 4

10-17h **Initiation à la Calligraphie par Patrick Cutté** organisé par le Galetas - Places en fête 06 78 30 92 81

### Samedi 11

21h00 **Concert de musique populaire du Brésil avec « Sonterra Brasil »** organisé par le Galetas - Places en fête 06 78 30 92 81

### Dimanche 12 octobre

21h00 : **Reprise des concours de belote (jusqu'à fin avril)** à la salle du billard par Les amis de la belote 06 08 63 35 86 [mathieujosyane@orange.fr](mailto:mathieujosyane@orange.fr)

### Dimanche 19

14h30 : **reprise des thés dansants** avec la nouvelle association « Y a qu'à danser » 07 50 63 80 47 - [jo.2.A@hotmail.fr](mailto:jo.2.A@hotmail.fr)

## NOVEMBRE

### Samedi 8

21h « **Qui croque qui** » contes par **Oliviero Vendraminetto** organisé par le Galetas - Places en fête 06 78 30 92 81

### Mardi 11

11h30 : **Cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 14/18**

## DÉCEMBRE

### Samedi 13 décembre

14h30 et 18h : « **Le monde de Jeanne** » **théâtre jeune public** par la Rift Compagnie organisé par le Galetas - Places en fête 06 78 30 92 81

# TRIBUNE LIBRE

Comme son nom l'indique, cette rubrique aura pour vocation de rendre compte d'une parole citoyenne afin de permettre une réflexion sur des sujets qui peuvent susciter la controverse. M. Le Maire reste garant du respect des personnes dans ces pages.



*Le bâtiment abritant la communauté de communes du pays Salvagnacois et l'office de tourisme aux Sourigous*

## L'office de tourisme

Le bureau d'information touristique de l'office de tourisme du Pays Bastides et Vignoble du Gaillac ferme ses portes aux Sourigous... et après ?

C'est une longue histoire entre les Salvagnacois et leur Office qui se termine par la volonté des dirigeants de l'office de tourisme du Pays Bastides et Vignoble du Gaillac qui s'appuient essentiellement sur un schéma de développement touristique répondant pour la mise en œuvre de capacités d'accueil, à la logique de la fréquentation touristique. Cette démarche semble faire abstraction du service public qu'apportait aux populations touristiques, locales et de passage, un tel office, émanation de la volonté des élus locaux, et géré avec le souci de l'intérêt général de notre territoire rural et de ses habitants.

Nous avons créé avec Patricia Monteillet, embauchée en 2000, un réseau entre hébergeurs, producteurs, associations et élus du pays Sal-

vagnacois, qui permettait de faire circuler l'information, en même temps que nous développons un vrai savoir faire en matière d'information touristique sur notre Canton, le Tarn et les départements limitrophes de notre territoire du Nord Ouest du Tarn. Notre ambition, partagée par nombre d'élus départementaux, y compris le Sénateur du Tarn, Jean Marc Pastor lors de l'inauguration de l'office en décembre 2007, était de faire du Salvagnacois, une « Porte du Tarn ».

L'avènement d'Internet, le Web 3.0, s'il améliore beaucoup la production et la diffusion de l'information touristique, ne doit pas nous faire oublier qu'un office de tourisme, tel que nous le concevons, est un outil public de terrain au service des citoyens, qu'ils soient touristes ou habitants permanents.

Historiquement, l'office de tourisme du Pays Salvagnacois avait repris dans les années 90, les activités, un peu en sommeil il est vrai, du Syndicat d'Initiative Cantonal créé le 18 août 1959 par modification des statuts du Syndicat d'Initiative de Salvagnac, créé, lui, le 19 septembre 1957.

L'« Office de tourisme du pays Salvagnacois » était créé et déclaré sous forme associative en 1994. Implanté depuis cette date dans l'ancien café du Parc, en face de la Maison de retraite, il en avait déménagé en 2002 pour s'installer aux Sourigous dans les bâtiments de la communauté de communes dont il dépendait fonctionnellement. Le nouveau bâtiment de l'office de tourisme aux Sourigous a été inauguré le 8 décembre 2007 à côté des

locaux de la Communauté de Communes du Pays Salvagnacois.

L'office de tourisme du Pays Bastides et Vignoble du Gaillac était créé en janvier 2010 et prenait la compétence tourisme sur tout le territoire. Il implantait son bureau d'information dans les locaux de l'office de tourisme du pays Salvagnacois qui changeait alors de nom et d'objectifs, pour devenir l'association « Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois ». Une convention liait le nouvel office de tourisme et la nouvelle association, afin de mettre en cohérence leurs actions respectives, Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois participant en liaison avec ses partenaires à la promotion et à la découverte des richesses patrimoniales et culturelles du Pays Salvagnacois.



*La nouvelle borne d'information touristique implantée à l'entrée des allées Jean Jaurès*

Une longue période de travail en réseau entre les huit offices de tourisme et syndicats d'initiative du Pays avait permis de déboucher sur la création de l'office de Pays qui devait apporter, grâce à la mutualisation des moyens, une meilleure efficacité du réseau. Depuis 2010, de nombreux moyens de communication et de promotion ont pu ainsi voir le jour, ainsi qu'un schéma de développement touristique qui rationalisait objectifs et méthodes de travail. Dans le même temps, le développement de la base de loisirs

des Sourigous n'ayant pas pu être réalisé à la hauteur de nos espérances, le bureau de l'office de tourisme ne pouvait atteindre les objectifs fixés. Une modification du fonctionnement du bureau de Salvagnac étant inéluctable, nous avons accepté et accompagné les mesures proposées par l'office de tourisme.

Par un courrier électronique daté du 3 juillet, le président de l'office de tourisme du pays Bastides et Vignoble du Gaillac, Paul Salvador, informait les partenaires de l'office et les maires du canton de Salvagnac, de la fermeture du bureau d'information des Sourigous, précisant les raisons de cette fermeture et les moyens mis en œuvre pour pallier cette situation en évitant au mieux de dégrader le service.

Répondant à cette lettre, et devant la situation, réalisée en début de saison avec des moyens que nous avons jugés insuffisants pour répondre à nos attentes, j'adressais une lettre, cosignée par Jean Lauzeral, ancien Maire de Salvagnac et un des membres fondateurs de l'office de tourisme du Pays Salvagnacois, au président de l'office de tourisme du pays Bastides et Vignoble du Gaillac. Nous y exprimions les interrogations et les craintes exprimées par la population, et en particulier les prestataires touristiques que sont les hôteliers et les hébergeurs, devant cette situation. Nous y faisons également une proposition de réimplantation dans le village d'un bureau qui pourrait accueillir l'office de tourisme, sous une forme et avec des moyens à définir.

En réponse, le président Paul Salvador nous a confirmé les objectifs de l'office de tourisme du Pays Bastides et Vignoble du Gaillac auxquels nous avons adhéré et adhérons encore. En plus des moyens mis en œuvre ac-



tuellement, la mise en place d'une présence physique sur un lieu qui reste à déterminer dans le village de Salvagnac, fait l'objet actuellement d'une étude de faisabilité entre la communauté de communes, la commune et l'office de tourisme.

Le forum des associations sera, nous l'espérons, un moment important où les Salvagnacois, au sens large incluant les autres communes du Canton, pourront, s'ils le souhaitent, nous aider à participer à la mise en œuvre d'une solution à cette situation. Solution qui associe nos élus à notre volonté de mettre en place de nouveaux moyens, et d'agir auprès des autres collectivités, Communauté de Communes, Pays du Vignoble, Département, Région, pour que Salvagnac conserve son identité dans l'organisation touristique Tarnaise.

Un renforcement de notre équipe de bénévoles avec du sang nouveau et des objectifs culturels et touristiques, éventuellement redéfinis, est absolument indispensable pour l'avenir de l'association. Ces objectifs plus centrés sur le patrimoine nous aideront à défendre auprès des élus la réimplantation d'un bureau d'information citoyenne et touristique dans le village. Nous donnons rendez vous à tous les Salvagnacois le 14 septembre pour un moment de partage d'idées et de projets.

*Yves Raymond  
Président de « Culture et Tourisme  
en Pays Salvagnacois ».*



# Fermeture du bureau d'accueil de l'Office de tourisme

Le bureau des Sourigous de l'Office de Tourisme de Pays a fermé fin juin.

**L**e seul sur l'ensemble des 8 bureaux d'accueil.

C'est un mauvais coup porté à notre territoire.

Cette décision prise par le Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme de Pays a été prise sans concertation avec la population, les prestataires hébergeurs, les responsables associatifs, la plupart des élus du Salvagnacois.

**Nous ne pouvons accepter cet état de fait.**

Je m'en suis étonné par courrier le 27 juin auprès du Président du Syndicat Mixte de Pays, Paul Salvador.

Une lettre « en guise de réponse » le 3 juillet à l'ensemble des prestataires et maires du Salvagnacois ne me paraît pas satisfaisante.

En effet, la population de notre territoire qui participe au financement de l'O.T de Pays, les 29 prestataires hébergeurs (hôtel, chambres d'hôtes, gîtes, camping...) qui collectent la taxe de séjour du 1er avril au 30 octobre, réclament ce lien direct à l'information par une personne compétente, pour eux-mêmes et pour les touristes et voyageurs en résidence.

Si la donne en matière de communica-

tion touristique change régulièrement avec l'évolution de l'internet, un point d'accueil dans le village de Salvagnac au minimum les 3 mois d'été, 5 jours sur 7 est indispensable à notre secteur. Je suggère à chacun, pour les raisons qui lui sont propres et/ou les responsabilités qu'il peut occuper, d'adresser ses remarques et exigences au Président du Syndicat Mixte de Pays, Abbaye Saint-Michel - 81600 GAILLAC.

*Jean-Brice PETER*

*Chambres et Table d'hôtes « La Vigne et Le Blé »  
Salvagnac*

# Élection des sénateurs

**L**e 28 septembre prochain, 178 sénateurs sur 348 seront renouvelés au suffrage universel indirect, pour un mandat de 6 ans. Bernard Miramond, Christel Lagarrigue et Olivier Lecomte, élus par le conseil municipal, représenteront notre commune au titre des « grands électeurs ». Leurs suppléants seront respectivement Régine Added, Roland Balaran et Frédérique Massat.

Les sénateurs étant élus par des représentants des communes à 95%, il n'est pas exclu que le Sénat bascule de gauche à droite, compte tenu des résultats des dernières élections municipales. S'en suivra l'élection du nouveau président du Sénat, dès le 1er ou le 2ème tour s'il obtient la majorité absolue, au 3ème tour avec une majorité relative. Jean-Pierre Bel, l'actuel

président, a d'ores et déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas.

C'est peut-être l'occasion de se demander si le Sénat est utile à la République en tous cas dans sa forme actuelle : les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens mais par le collège des grands électeurs. Leur rôle n'est pas déterminant car les députés ont toujours le dernier mot. Ainsi, sous François Mitterrand, le Sénat était à droite, ce qui n'a pas empêché l'Assemblée Nationale de voter les réformes annoncées. En un mot, le Sénat n'a pas de véritable pouvoir dans le processus législatif. Son rôle est plutôt consultatif, ce qui n'est pas négligeable d'un point de vue démocratique mais en tous cas discutable face au coût de son fonctionnement : plusieurs centaines de millions d'euros.

La question peut donc se poser de réformer le Sénat en profondeur pour qu'il fonctionne comme un relai démocratique efficace des collectivités territoriales et des initiatives citoyennes.

C'est en tous cas la requête que je lance à Bernard Miramond, suppléant de la candidate socialiste du Tarn aux sénatoriales, Cathy Pinol, (les suppléants ne sont ni rémunérés, ni indemnisés !), afin qu'il milite pour un Sénat qui ne soit plus, comme le disait Jospin en 1998, une « anomalie démocratique » et que sénateurs et sénatrices soient élu-e-s au suffrage universel direct et raisonnablement rémunéré-e-s.

*Mireille Brunwasser*

**Ils ont vu le jour**

- › Valentin CASSE, né le 28 mars 2014
- › Marilou AUDU, née le 26 juin 2014
- › Adam LEVIGNE, né le 5 juillet 2014
- › Lola CAVALIE, née le 16 juillet 2014
- › Raphaël CIREFICE, né le 26 juillet 2014
- › Jules VERBIGUIE, né le 4 août 2014
- › Shayna AFKIR, née le 27 août 2014

**Ils se sont unis**

- › NICOLI Isabelle et SAINT PIERRE Guillaume,  
le 28 juin 2014
- › ASHTON Gaële et ROBERT Claudia, le 9 août 2014
- › VIGUIER Marlène et LOUBET Nicolas, le 9 août 2014
- › CANGARDEL Christine et FARNAULT Jérémy,  
le 15 août 2014
- › FORNER Rita et LEPINE François, le 16 août 2014
- › BUSCHAUD Elisabeth et CONTI Philippe, le 30 août 2014

**Ils nous ont quittés**

- › ASSIE Michel, le 12 juillet 2014
- › DELPECH Michel, le 16 juillet 2014
- › BOUZAT Denise, le 18 juillet 2014
- › SASSELLA Francis, le 20 juillet 2014
- › FEVRE Jean, le 31 juillet 2014
- › FABAS Joselyne, le 26 août 2014
- › PROMPT Hélène, le 26 août 2014

**HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE**

05 63 40 59 02

Mercredi.....10h00 - 12h00 et 14h30 - 16h30  
 Vendredi.....16h30 - 18h30  
 Samedi et dimanche.....10h00 - 12h00

**HORAIRES DE LA POSTE**

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	13h30 - 16h30
Mardi	Fermé	13h30 - 16h30
Mercredi	9h30 - 12h00	13h30 - 16h30
Jeudi	Fermé	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermé	13h30 - 16h30

**Levée du courrier**

- › En semaine à 14h15
  - › Le samedi à 10h30
- Une boîte aux lettres est à votre disposition Place de la Mairie, au début des Allées Jean Jaurès.

**PERMANENCES  
DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

Tél : 05 63 33 50 18 / Fax : 05 63 33 57 73  
 E-mail : mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	Fermé au public	Fermé au public
Samedi	9h00 - 12h00	Fermé

**SERVICE MINICAR DE SALVAGNAC**

Tarifs Aller-Retour au 01-08-2014

Marché de Salvagnac : Tous les mercredis matin (6 €)

Marché de Rabastens : Tous les samedis matin (8 €)

Marché de Gaillac : Tous les vendredis matin (10 €)

Transport à la demande (18 places maximum)

Tarifs au 01-08-2014

Forfait moins de 30 km : 60 €

Forfait plus de 30 km : 1,70 € le km

Forfait plus de 30 km après 22 heures : 2,30 € le km

Heure d'attente : 15 € de l'heure à partir de la 3<sup>e</sup> heure  
(toute heure commencée sera due)**OBJETS TROUVES**

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettrons contre signature. Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

**MARCHÉS**

Mercredi matin..... marché traditionnel

Vendredi matin..... Boucher et fromager sur les Allées

Dimanche matin..... boucher

**AIDE-MENAGERE**

Madame RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile (ASAD), vous reçoit dans la grande Salle de l'Espace Caraven Cachin, le lundi de 8h à 10h, le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h.

Par téléphone au 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67

Par mail : [asad.salvagnac@orange.fr](mailto:asad.salvagnac@orange.fr).

**M.S.A. DU TARN**

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

**CABINET MÉDICAL**

Le Docteur Jacques SIRUGUE consulte sur rendez-vous tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 17h à 19h (Secrétariat ouvert le matin au 05 63 33 52 50).

Le cabinet est fermé le mercredi après midi et certains samedi matin.

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2014, vous pouvez joindre un médecin de garde de 20h à 8h ainsi que les weekends et les jours fériés au numéro 3966.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VÈRE-GRÉSIGNE ET PAYS SALVAGNACOIS**

Permanence au bureau du Lac des Tasconis  
Jeudi et Vendredi de 9h30 à 17h  
Tél : 05 63 33 57 89

Bureau à Castelnau  
Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL  
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30  
Tél : 05 63 81 48 15

**RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)**

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

**CHAMBRE DE COMMERCE**

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

**PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC**

Maison du Conseil Général  
Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81  
Lieu et horaires des permanences.  
Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil  
Lisle sur Tarn - mardi, jeudi -7 rue Chambre de l'Edit

**HORAIRES DE L' OFFICE DE TOURISME**

Juin et septembre  
mardi vendredi samedi : 10h - 12h / 14h - 18h

juillet et août  
du mardi au samedi : 10h - 12h30 / 15h - 18h

**GENDARMERIE NATIONALE**

Planning des brigades.  
Communauté de brigades de Rabastens  
La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.  
Tel : 05 63 33 68 15.  
[cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.  
Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

**RESEAU TRANSPORT REGIONAL - HORAIRES DES CARS  
LIGNE 921 – MONTAUBAN ALBI**

Six fois par jour en semaine et deux fois le dimanche, des rotations de bus permettent de se rendre à Montauban ou Albi à partir de l'embranchement RD999 / route de Saint Pierre (Abri bus).  
[www.ter-sncf.com/Region/midi\\_pyrenees/gare/montauban.aspx](http://www.ter-sncf.com/Region/midi_pyrenees/gare/montauban.aspx)



# Forum des associations Salvagnac

Allées Jean Jaurès

Dim 14 sept 2014

10h > 16h

Salle Omnisports  
si pluie

**Déjeuner partagé**  
Amenez votre pique-nique,  
tables et bancs sur place

**Animations**  
**Présentations  
des activités**  
**Inscriptions**

**16h**

Concert de clôture  
**5 Oreilles**

